



Rapport moral 2022

ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES *ec*
Région Paris Ile-de-France



Se transformer avec force, détermination et courage !



Chères consœurs et chers confrères

C'est pour moi un immense plaisir de vous présenter les principales actions menées au cours des derniers mois au sein du conseil régional pour vous accompagner dans l'exercice de notre métier passionnant.

Vous l'entendez à longueur de temps, notre profession est en cours de transformation, notamment avec l'arrivée de la facture électronique.

La facturation électronique et les outils d'automatisation présentent l'avantage de réduire nos coûts mais surtout de libérer du temps à nos équipes pour proposer de nouvelles missions, plus utiles à nos clients. Consciente de l'impact de la digitalisation sur notre activité depuis 2020, et davantage encore en 2022, votre institution a tout mis en œuvre pour aider les cabinets à se préparer à ces évolutions et à se former efficacement. La saison 2 du parcours de la Transformation est certainement le dispositif que vous avez le plus suivi cette année et qui témoigne de l'engagement et de l'utilité de l'Ordre à vos côtés.

La transformation de la profession comptable ne se limite pas seulement à l'adoption de nouvelles technologies, elle est synonyme d'une évolution des compétences des professionnels. C'est pourquoi, l'Ordre des experts-comptables d'Île-de-France continue de vous proposer des formations techniques aux nouvelles missions et des formations comportementales pour changer l'ADN de nos cabinets. Ce sont les outils et les leviers de réussite qui nous donneront les moyens d'accompagner le développement des compétences de nos collaborateurs.

En 2022, nous avons également mis l'accent sur l'attractivité de nos filières et de nos métiers. Grâce à l'école Sup'Expertise, nous formons désormais près de 700 étudiants et plus de 3 500 stagiaires, opérationnels pour répondre aux besoins de nos clients et prêts à intégrer les cabinets dès leur diplôme en poche. Avec la CRCC de Paris, nous avons réussi à allier toutes les synergies régionales pour soutenir et financer ce grand projet de campus du chiffre. La CRCC de Versailles et du Centre a rejoint l'aventure, apportant ainsi un rayonnement plus grand à Sup'Expertise. Je vous laisse découvrir les autres programmes que l'Ordre développe pour renforcer l'attractivité de notre belle profession.

En parcourant ce rapport moral, vous constaterez que de nombreuses actions sont menées pour vous accompagner dans votre quotidien et tenter de le simplifier. Les services dits « régaliens » sont de plus en plus sollicités par les experts-comptables. Cela répond à un réel besoin d'accompagnement. Les statistiques que vous découvrirez au fil des pages parlent d'elles-mêmes.

En complément des actions qui nous obligent en tant qu'Ordre professionnel, nous avons mené des projets en cohérence avec les attentes sociétales : durabilité, parité, diversité, inclusion, ou encore mécénat, sont autant de sujets pour lesquels votre conseil régional a mis en œuvre des dispositifs d'information et de partage.

J'espère que vous aurez plaisir à découvrir ou redécouvrir l'ensemble des projets que nous avons développés afin de permettre à notre formidable profession de continuer à grandir, à se renouveler et à se transformer avec force, détermination et courage !

Virginie Roitman,
Présidente de l'Ordre des experts-comptables d'Île-de-France

Sommaire

Rapport moral 2022

Édito	02
Élus	05
Chiffres clés	06
Missions de l'Ordre	07

01.

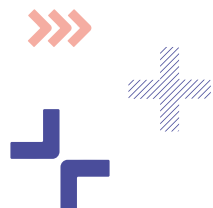
Accompagner l'évolution et le développement des cabinets

- 1. Entre attractivité et marque employeur : l'Ordre francilien au cœur du recrutement** 15
 - › Susciter des vocations et conforter l'orientation
 - › Faciliter le recrutement : BBigger et les opérations de *job dating*
 - › Rapprocher les experts-comptables des jeunes pour apporter des réponses immédiates et concrètes
- 2. Formation : optimiser les compétences métiers** 18
 - › Sup'Expertise s'installe dans le paysage de la profession comptable francilienne
 - › L'Ordre a rejoint le formidable dispositif Make it easy, le coup de pouce solidaire
- 3. Du stage à la prestation de serment** 20
 - › Formation
 - › Accompagnement
 - › Accueil au 50

02.

Transformer les pratiques : entre innovation, RSE et nouvelles missions

- 1. Transformer : l'innovation au cœur des pratiques professionnelles** 23
 - › L'innovation au service des cabinets
 - › Innest, l'accélérateur AccounTech de l'OEC s'ancre dans le paysage
 - › Le parcours de la Transformation comme réponse à l'enjeu « Facture électronique »
- 2. RSE : prendre en compte les défis sociétaux du 21^e siècle** 26
 - › Les actions de sensibilisation du comité RSE
 - › Autour des questions sociétales
 - › Quand expertise comptable et mécénat s'assemblent
- 3. Nouvelles missions : ouvrir des perspectives** 28
 - › Développer ou faire évoluer ses missions : place aux clubs
 - › Associations, des missions en devenir
 - › Les CSE : se tenir informé des changements de réglementation
 - › La transmission : un enjeu non négligeable pour les cabinets et leurs clients



03.

Garantir la confiance des clients

- 1. Sécuriser les pratiques** 33
 - › La lutte contre l'exercice illégal au service de l'ordre public économique
 - › La commission Assistance et surveillance de la profession
 - › Réforme des litiges : moins coûteuse et plus rapide !
 - › Commission Contrôle ponctuel - respect de la profession
- 2. Accompagner les professionnels du chiffre** 38
 - › LUCA : le seul espace de coworking dédié à la profession
 - › Les dispositifs de sauvegarde et d'entraide
 - › Les outils Cap Performance et Espace pro
- 3. La déontologie au cœur de votre exercice professionnel** 41
 - › La commission Déontologie et études techniques
 - › La chambre régionale de discipline : faire respecter l'image et les règles de la profession
- 4. Développer les compétences et les connaissances** 43
 - › Loi de finances 2022 : le rendez-vous immanquable
 - › Les RDV au 50
 - › Bénéficier d'un contrôle qualité : entre performance et assistance
 - › Formation continue des contrôleurs de qualité
 - › Refonte des processus du service qualité
 - › L'Ordre francilien au cœur de la prévention des entreprises en difficulté

04.

Les projets à venir

- 1. L'Ordre en 2023...** 53
 - › Soutenir la transmission et prévenir les difficultés
 - › Accompagner les professionnels du chiffre dans la transformation
 - › Faire aimer nos métiers
 - › Innover en matière de solutions digitales

Les élus au service de la profession



VIRGINIE ROITMAN
PRÉSIDENTE



AÏCHA AMEJJLOUD



LAURENT ARROUSSE
ASSESEUR



LAURENT BARBA



DENIS BARBAROSSA
ASSESEUR



LAURENT BENOUDIZ
VICE-PRÉSIDENT



MICHEL BOHDANOWICZ
VICE-PRÉSIDENT



DELPHINE CABON
ASSESEUSE



AGNÈS CAIRE



ÉLODIE CASSART
VICE-PRÉSIDENTE



OLIVIER CERF



SANDRINE COHEN-SOLAL
ASSESEUSE



MALDOROR DAVIER



PASCALE ESTIVAUX



GILLES GAMBARO



MEHDI HASNAOUI



CAROLINE HELIN



FABRICE HEUVRARD



MICHEL JOLLY



STÉPHANIE LAPORTE
VICE-PRÉSIDENTE



NICOLAS MAJOR



PHILIPPE MESSIKA
ASSESEUR



ÉMILIE MORIO
TRÉSORIÈRE



RODRIGUE NGONO BODO



ÉLODIE PERRUCHE



MAX PEUVRIER



AMÉLIE RAMARA



BRICE ROGIR



VITAL SAINT-MARC
VICE-PRÉSIDENT



CYRIL THOUMYRE



JEAN-MARIE THUMERELLE
VICE-PRÉSIDENT



MAX VERMOREL



MATHIEU VIALAY



ISABELLE WARRAIN



NICOLAS YAKOUBOWITCH
ASSESEUR

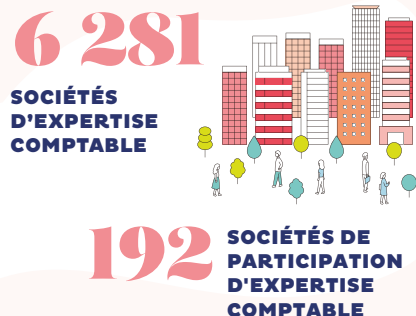


JÉRÉMY YOUNES



L'Ordre des experts-comptables franciliens

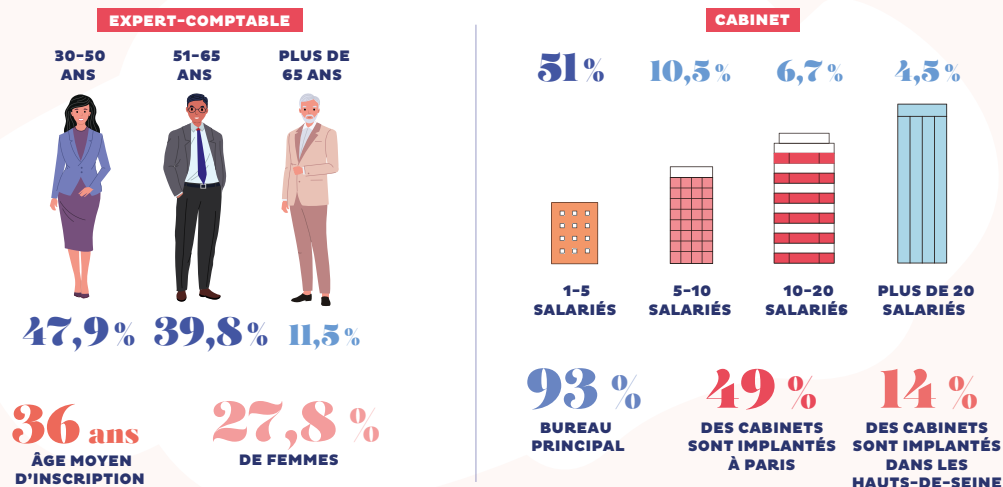
L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES EST PLACÉ SOUS LA TUTELLE DU MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES, IL ASSURE LA REPRÉSENTATION ET LA PROMOTION DE LA PROFESSION, ET VEILLE AU RESPECT DE LA DÉONTOLOGIE.



En 2022, ont été inscrits :



Profil de l'expert-comptable francilien :



Les commissions régaliennes

› COMMISSION DU TABLEAU



Veille au respect de la réglementation, notamment lors des grandes étapes de la vie professionnelle des experts-comptables : inscription, association, modification, radiation... Au-delà de ce rôle de contrôle, la commission s'efforce d'engager le dialogue avec les confrères en difficulté et de les aider à trouver les solutions les plus adaptées.

– Présidée par
Jean-Marie Thumerelle

› COMMISSION QUALITÉ



Organise les contrôles qualité des cabinets en conformité avec les textes régissant ce dispositif et propose des actions destinées à diffuser les normes professionnelles et à améliorer la qualité des travaux des experts-comptables. Cette commission s'emploie à guider les experts-comptables dans la transformation de leur cabinet.

– Présidée par
Virginie Roitman

› COMITÉ DES NORMES



A pour vocation d'aider les confrères franciliens dans leur exercice professionnel et de les sécuriser dans la mise en œuvre de nouvelles missions. Il répond principalement aux questions relatives à l'application des normes professionnelles.

– Présidé par
René Keravel

› COMMISSION DÉONTOLOGIE



Veille au respect des règles et répond aux questions qui lui sont soumises, aussi bien par les membres de l'Ordre que par des tiers. Elle est appelée à se prononcer sur de nombreux sujets, parmi lesquels les incompatibilités, le secret professionnel, la rémunération de l'expert-comptable, le droit de rétention... Tous les après-midis, une équipe de juristes répond aux questions de déontologie des confrères et alimente une foire aux questions en ligne.

– Présidée par
Vital Saint-Marc

› COMMISSION ARTICLE 7BIS



Participe aux jurys de la DGFIP pour examiner les dossiers des candidats à la passerelle Article 7bis, qui permet aux non-titulaires du diplôme d'expertise comptable de demander leur inscription au Tableau. Accompagne les candidats dans la préparation de leur dossier (cellule coaching).

– Présidée par
Nicolas Yakoubowitch

› COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES IMPÔTS



Intervient sur demande de la direction générale des impôts et des finances publiques pour assister les contribuables dans le cadre de litiges avec l'administration, suite à un redressement notifié.

– Présidée par
Delphine Cabon

› COMMISSION STAGE ET PRESTATION DE SERMENT



Accompagne les stagiaires au quotidien et leur propose des services sur-mesure, pour les conduire vers la réussite et l'accès à l'exercice libéral. Elle propose des formations dans tous les secteurs pouvant intéresser les cabinets d'expertise comptable. La commission accompagne les stagiaires jusqu'à leur prestation de serment et dans les étapes les menant à leur prise de fonction dans la profession.

– Présidée par
Élodie Cassart

› COMMISSION CONTRÔLE PONCTUEL



Examine le comportement professionnel des experts-comptables inscrits, de manière à s'assurer de leur conformité avec les textes régissant la profession et avec le code de déontologie.

– Présidée par
Jean-Marie Thumerelle

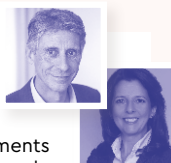
› COMITÉ RÉGIONAL DU STAGE



Étudie les demandes d'inscription, de validation de fin de stage, de transfert, de changement de maître de stage, de suspension, de prolongation et de radiation. Il peut être amené à recevoir des experts-comptables stagiaires qui ne respectent pas les obligations du stage et à prendre des sanctions administratives.

– Présidé par
Pierre Faucon

› CHAMBRE RÉGIONALE DE DISCIPLINE



A pour mission de sanctionner les manquements aux devoirs de la profession, que ces manquements donnent lieu ou non à des sanctions devant les juridictions de droit commun. Elle est composée d'un président désigné par le premier président de la Cour d'appel et de deux membres élus du conseil régional de l'Ordre.

– Assesseurs : Vital Saint-Marc
et Delphine Cabon

› COMMISSION DE LUTTE CONTRE L'EXERCICE ILLÉGAL ET LA DÉLINQUANCE FINANCIÈRE



Notre commission participe activement à la lutte contre les faussaires et les fraudeurs de masse, aux côtés des magistrats et des services de police spécialisés avec l'entier soutien de notre Tutelle.

– Présidée par
Michel Bohdanowicz



Services régaliens

L'ANNÉE 2022 A ÉTÉ PRODUCTIVE POUR LES SERVICES RÉGALIENS DE L'ORDRE FRANCILIEN QUI ONT INTENSIFIÉ LEURS ACTIONS VISANT À ACCOMPAGNER LES EXPERTS-COMPTABLES DANS LEUR EXERCICE ET NOTAMMENT DANS LE SOUTIEN DES ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ.

Quelques chiffres

DÉONTOLOGIE


1 530
RÉPONSES
POUR L'ANNÉE 2022

EXERCICE ILLÉGAL ET LUTTE CONTRE LA DÉLINQUANCE FINANCIÈRE


145
SIGNALEMENTS
REÇUS SUR L'ANNÉE


64
PLAINTES DÉPOSÉES
dont 9 à l'encontre d'un expert-
comptable et 3 à l'encontre d'une
société d'expertise comptable


27
CONDAMNATIONS PRONONCÉES
dont 20 personnes physiques
et 7 sociétés


61 700 €
DE DOMMAGES
ET INTÉRÊTS
alloués à l'OEC
IDF

CONCILIATION ET ARBITRAGE


152
DOSSIERS CLOS


49
DOSSIERS
EN COURS

COMMISSION RÉOLUTION DES LITIGES


341
DOSSIERS CLOS


9
DOSSIERS
EN COURS

Performance et évolution de la profession

› COMMISSION INNOVATION

A pour vocation de développer des outils destinés à dynamiser la performance des cabinets. La commission apporte également un accompagnement pédagogique sur les nouvelles pratiques et opportunités liées à la transformation digitale.

– Présidée par Cyril Thoumyre



› COMITÉ CSE

Sensibilise les élus et les représentants de comités d'entreprises au rôle et à l'importance de l'expert-comptable. Il propose également aux confrères des outils pour les accompagner dans leurs missions auprès des CSE.

– Présidé par Jean-Luc Scemama



› CENTRE D'INFORMATION SUR LA PRÉVENTION DES DIFFICULTÉS DES ENTREPRISES (CIP 75)

Promeut, organise et rend accessible l'information sur la prévention des difficultés des entreprises. Chaque 3^e jeudi du mois, le CIP 75 propose des entretiens confidentiels et gratuits, assurés par un expert-comptable, un avocat et un juge consulaire, pour informer les chefs d'entreprise sur les dispositifs existants susceptibles de les aider à résoudre leurs difficultés. Pour en savoir plus, www.cip75.fr.

– Présidé par Nicolas Yakoubowitch



› COMMISSION PARITÉ, DIVERSITÉ ET INCLUSION

Propose et met en œuvre des actions concrètes pour assurer une plus grande parité et diversité dans la profession comptable, veiller à une grande visibilité des minorités et sensibiliser les experts-comptables aux atouts de cabinets plus inclusifs.

– Présidée par Aïcha Amejjoud



› COMITÉ TRANSMISSION

Élabore des outils pour promouvoir et faciliter les missions de transmission d'entreprise, mais aussi pour contribuer à faire prendre conscience du rôle crucial que les experts-comptables peuvent apporter dans ce type d'opération.

– Présidé par Jean-Luc Scemama



› COMITÉ PRÉVENTION DES DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES DES CLIENTS

Par la mise en place de la cellule "Soutenir vos clients en difficulté" et en partenariat avec les tribunaux de commerce d'Île-de-France, le comité aide les experts-comptables à mieux accompagner leurs clients fortement touchés par la crise, à anticiper les risques et à mettre en place des solutions avant qu'il ne soit trop tard.

– Présidé par Nicolas Yakoubowitch



› COMITÉ RSE

Aide les experts-comptables à anticiper les tendances en matière de responsabilité sociale et de développement durable. Son rôle est notamment de sensibiliser les experts-comptables et les entreprises aux atouts de la comptabilité extra-financière et de proposer des outils concrets pour développer ce type de missions.

– Présidé par Delphine Lubrani



› COMMISSION MÉCÉNAT

A pour vocation de promouvoir cette mission d'accompagnement et de proposer conférences et outils pratiques pour sensibiliser les entreprises aux nombreux atouts du mécénat.

– Présidée par Laurent Arrouasse



› COMITÉ ASSOCIATIONS

Lieu de réflexion, d'échanges et de prospective pour aider les confrères à développer des missions auprès des responsables d'associations et de fondations, des acteurs de l'économie sociale et solidaire, des organisations syndicales dans des secteurs variés.

– Présidé par Karim Bangoura



Confraternité et relations confrères

› COMITÉ SOLIDAIRE



Apporte son aide aux experts-comptables en difficulté. Composé de consœurs et confrères expérimentés, véritable cellule d'accompagnement des professionnels confrontés à des problèmes de santé, à des situations de stress intense ou d'épuisement professionnel.

– Présidé par *Patrick Soussana*

› COMMISSION RÉSOLUTION DES LITIGES



Intervient pour régler les litiges entre clients et experts-comptables ou entre experts-comptables par la voie de la conciliation ou de l'arbitrage. La commission intervient également en cas de manquement aux devoirs professionnels.

– Présidée par *Michel Bohdanowicz*

› COMMISSION ASSISTANCE ET SURVEIL- LANCE DE LA PROFESSION



A pour mission d'aider les confrères en difficulté. Elle intervient dans le cadre de procédures collectives (assistance des professionnels devant le tribunal) et se rapproche des professionnels faisant l'objet de difficultés organisationnelles ou liées à la santé. La commission a un rôle de surveillance de la profession, et veille au respect des conditions d'exercice. Elle intervient en cas de problématiques transversales touchant un même expert-comptable.

Afin de renforcer cette surveillance, une « cellule de détection des risques » a été créée, dont l'objet est de prévenir et détecter le plus tôt possible des situations à risque.

– Présidée par *Virginie Roitman*

› COMMISSION JEUNES EXPERTS-COMPTABLES



En coordination avec le club des jeunes experts-comptables, veille à la bonne intégration des jeunes experts-comptables dans la profession, en proposant des conférences et un accompagnement spécifique pour faciliter le démarrage de leur activité, les aider à étoffer leur réseau, leur faire découvrir tous les outils mis à leur disposition par les instances...

– Présidée par *Émilie Morio*

› COMITÉ SIMPLIFICATION



Le comité de Simplification est une interface de « facilitation » pour la résolution des dysfonctionnements rencontrés par les confrères franciliens avec les administrations fiscales et sociales.

Lorsqu'un blocage survient, le comité Simplification peut vous aider à entrer en contact avec Urssaf, DRFIP...

Vous pouvez saisir le comité qui interviendra auprès des administrations en adressant vos questions à l'adresse suivante : simplification@oec-paris.fr

– Présidé par *Fabrice Heuvrard*



Communication et attractivité

► COMMISSION ATTRACTIVITÉ

Contribue au rayonnement de la profession et promeut son image auprès des jeunes. Les événements et publications de cette commission portent l'ambition de séduire de nouveaux talents, mais aussi de les fidéliser en leur proposant des perspectives d'avenir.

– Présidée par *Stéphanie Laporte*



Administration et finances

► COMMISSION ADMINISTRATION ET FINANCES

Établit les comptes annuels. Collecte les cotisations. Veille au contrôle budgétaire, au suivi de la trésorerie et au règlement des dépenses, par un trésorier élu, distinct des membres de la commission.

– Présidée par *Max Vermorel*



► COMMISSION COMMUNICATION

Informe et anime la communauté des experts-comptables franciliens par l'organisation de manifestations et la diffusion de publications. Elle assure également la promotion de la profession auprès de chefs d'entreprise, des jeunes et du grand public.

– Présidée par *Virginie Roitman*



Formation et clubs

► COMMISSION FORMATION / SUP'EXPERTISE

Sup'Expertise est l'école de l'expertise comptable, de l'audit et du conseil. Cet établissement est né de la fusion entre l'ACE (premier CFA pour l'expertise comptable en région parisienne) et l'Asforef (institut de formation de l'OEC IDF, de la CRCC de Paris et de la CRCC de Versailles et du Centre).

– Présidée par *Laurent Benoudiz*



► LES CLUBS

— CLUB FISCAL

Le club Fiscal est un lieu d'échanges entre consœurs et confrères qui souhaitent développer et perfectionner une véritable activité de conseil fiscal. Il organise des conférences publiques sur des sujets d'actualité destinées à promouvoir le rôle de l'expert-comptable dans cette discipline pointue.

– Présidé par *Mehdi Hasnaoui*



— CLUB SOCIAL

Le club Social est un lieu d'échanges qui permet aux experts-comptables, aux responsables du « pôle social » et aux collaborateurs de cabinet d'actualiser régulièrement leurs connaissances en matière législative et réglementaire, par le biais d'ateliers, de conférences et d'outils méthodologiques.

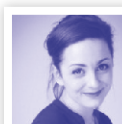
– Présidé par *Patrick Benfredj*



— CLUB MISSION DAF EXTERNALISÉ

Créé en 2019, le club Mission DAF externalisé accompagne les experts-comptables qui souhaitent développer des missions de direction financière. Il propose à ses adhérents des conférences, des outils pratiques, mais aussi l'accès à un réseau social collaboratif pour échanger ses bonnes pratiques et étoffer son réseau.

– Présidé par *Stéphanie Laporte*



— CLUB PATRIMOINE

Créé en janvier 2017, le club Patrimoine fédère les professionnels du conseil, de l'expertise comptable et de l'audit, qui veulent assister leurs clients dans la gestion de leur patrimoine. Il favorise les échanges entre professionnels, organise des conférences pédagogiques animées par les plus grands spécialistes en la matière, contribue à perfectionner les compétences des membres de l'Ordre sur les missions de conseil patrimonial.

– Présidé par *Laurent Barba*



— CLUB INOVACIO BY OEC IDF

Créé en 2021, le club Inovacio by OEC IDF est la première communauté d'experts-comptables souhaitant échanger sur les outils et solutions innovantes des métiers du chiffre. Les membres échangent sur le forum de la plateforme Slack sur les bonnes pratiques et partagent leurs expériences et leurs solutions. Des webinaires mensuels sont programmés pour aborder des sujets d'actualité qui pourront être approfondis sur la plateforme Slack.

– Présidé par *Gilles Bösiger*



01.

Accompagner l'évolution et le développement des cabinets

1. ENTRE ATTRACTIVITÉ ET MARQUE EMPLOYEUR :
L'ORDRE FRANCILIEN AU CŒUR DU RECRUTEMENT
2. FORMATION : OPTIMISER LES COMPÉTENCES MÉTIERS
3. DU STAGE À LA PRESTATION DE SERMENT

ADAPTATION DES FORMATIONS AUX RÉALITÉS DU MÉTIER, ACCOMPAGNEMENT DES STAGIAIRES
DANS LA PRÉPARATION AU DEC, OPÉRATIONS DE COMMUNICATION DANS LES ÉCOLES...
POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DE RECRUTEMENT DES CABINETS, LES ÉLUS ET LES PERMANENTS
INVESTISSENT TOUS LES LEVIERS D'ATTRACTIVITÉ.

Entre attractivité et marque employeur : l'Ordre francilien au cœur du recrutement

POUR PALLIER L'IMPORTANT DÉFICIT D'ATTRACTIVITÉ DE LA PROFESSION COMPTABLE, LE CONSEIL RÉGIONAL DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES D'ÎLE-DE-FRANCE, FAIT DE CE SUJET SA PRIORITÉ ET DÉPLOIE UN PLAN STRATÉGIQUE EN 3 VOILETS : PROMOUVOIR LA PROFESSION AUPRÈS DES JEUNES, ENTREtenir ET DÉVELOPPER LES RELATIONS AVEC LES ÉCOLES, RENFORCER LES RELATIONS ENTRE LES ÉCOLES, LES ENTREPRISES ET LES INSTITUTIONS PARTENAIRES.

Les Business games en 2022

2

TOURNOIS

13

ÉCOLES

23

ÉQUIPES

77

PARTICIPANTS

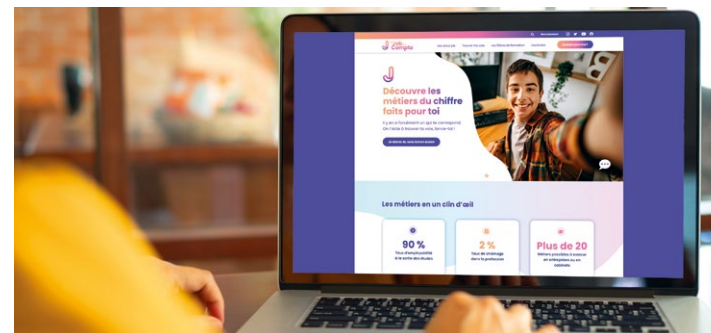
Susciter des vocations et conforter l'orientation

Pour répondre au besoin des cabinets, l'Ordre francilien veut faire connaître les métiers du chiffre et aider les jeunes à s'y projeter. Il a donc développé la plateforme Un job qui compte en 2021. À la manière d'une boîte à outils pour s'orienter, ce site présente de façon ludique l'univers de la gestion et de la comptabilité. Au moyen d'un quiz de personnalité, les futurs étudiants peuvent découvrir les métiers qui leur correspondent le mieux. Grâce à Un job qui compte, les jeunes disposent d'une vitrine complète des métiers de la comptabilité et de l'audit : ils y découvrent la diversité des missions, la pluralité des modes d'exercice et les possibilités d'évolution durant toute la carrière professionnelle.



tement les jeunes lycéens dans le métier : un « Vis ma vie » de quelques jours sous forme de tournois de gestion. Ces opérations sont un excellent moyen de découvrir les métiers de la compta: challenges, quiz et défis sont au programme. Ces *business game* existent également en version postbac afin de conforter les étudiants dans leur choix d'orientation. Très plébiscités par les participants, ces rendez-vous sont devenus des incontournables du conseil régional d'Île-de-France.

<https://www.unjobquicompte.fr>



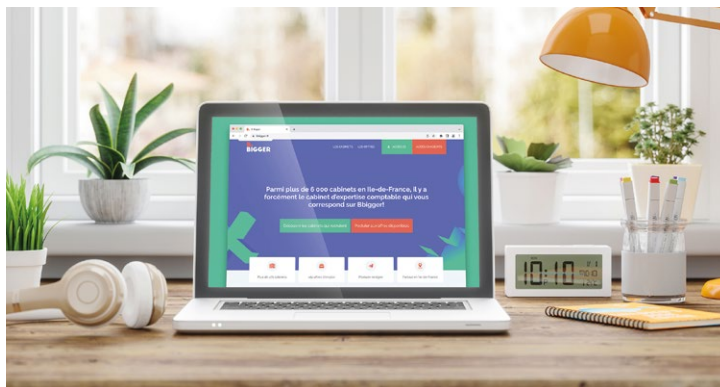
Bigger
en 2022

467
OFFRES

647
CABINETS

2 900
CANDIDATS

3 787
CANDIDATURES
ENVOYÉES



Faciliter le recrutement : **BBigger** et les opérations de job dating

Afin de faciliter les liens entre les cabinets et les candidats ne sachant pas toujours vers qui se tourner, l'Ordre francilien a créé la plateforme BBigger.

À la manière du site de recrutement *Welcome to the jungle*, cette plateforme de petites annonces présente les cabinets qui y postent leurs offres. Les candidats peuvent aussi se présenter et créer leur espace personnel pour postuler.

B.
BIGGER

Par ailleurs, pour rapprocher concrètement candidats et recruteurs, l'Ordre francilien a mis en place depuis 2020 les journées du e-recrutement. Ces rendez-vous 100% distanciels ont lieu en avril et en juin. Les experts-comptables qui souhaitent embaucher des stagiaires et alternants participent à ces *job dating* en ligne qui se tiennent sur 2 jours de rencontre.

Chaque année une centaine de cabinets réalise plus de 400 entretiens. Les éditions 2022 ont constaté une importante fréquentation de ces rendez-vous dont le format digital est fortement plébiscité.

 <https://www.bigger.fr>

**Les journées
du e-recrutement
en 2022**

2
SESSIONS

PRÈS DE
100
CABINETS

PLUS DE
400
ENTRETIENS

Rapprocher les experts-comptables des jeunes pour apporter des réponses immédiates et concrètes

La commission
Attractivité
en 2022

3

CONFÉRENCES

PLUS DE
200

PARTICIPANTS

La nouvelle génération de collaborateurs accorde plus d'importance à l'équilibre vie pro/vie perso et à la qualité de vie au travail. Exercer ce métier aujourd'hui ne ressemble plus aux pratiques des précédentes décennies.



Commission
attractivité

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES
PARIS ÎLE-DE-FRANCE

Pour expliquer ces transformations et susciter des vocations, deux fois par an, l'Ordre francilien organise une rencontre entre professionnels du chiffre, lycéens, étudiants et professeurs. Des experts-comptables aux parcours parfois atypiques, témoignent de leur expérience et de leur métier bien souvent méconnus de ces jeunes publics.

La commission Attractivité de l'Ordre francilien participe par ailleurs à des salons étudiants ou de reconversion professionnelle afin de faire découvrir la diversité des métiers accessibles en cabinet.

Replay des conférences de la commission Attractivité de l'Ordre francilien en 2022 :



« La diversité des métiers de l'expertise comptable et de l'audit : secteur en plein boom de recrutement ! » :

<https://youtu.be/9nCQbIFq1hI>



« Expert-comptable : témoignage de jeunes professionnels du métier ! » :

<https://youtu.be/vecmFJO1Fcc>

“

Les besoins en recrutement ne faiblissent pas au sein des cabinets. Allons à la rencontre des jeunes, les occasions ne manquent pas entre les Business games et les présentations dans les établissements. C'est à nous de leur transmettre le goût des métiers du chiffre !

”

Stéphanie Laporte

PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION
ATTRACTIVITÉ DE L'ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES D'ÎLE-DE-FRANCE



Quelques chiffres Sup'Expertise

2

FILIÈRES
D'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR

COMPTABILITÉ ET GESTION
(BTS, DCG, DSCG, DEC)
GESTION, MANAGEMENT ET RH
(BUT, LICENCE PROFESSIONNELLE
ET MASTER)

4

DIPLOMES OU
CERTIFICATS DÉLIVRÉS

EN PARTENARIAT AVEC HEC
OU DAUPHINE

650

APPRENTIS

3 500

STAGIAIRES FORMÉS

1 100

SESSIONS DE FORMATION

CONTINUE

TOUT PUBLIC CONFONDU

16 000

INSCRITS EN FORMATION

CONTINUE

Formation : optimiser les compétences métiers

ENTRE INVESTISSEMENT AU PROFIT D'UN ÉTABLISSEMENT DÉDIÉ ET PARTENARIAT
ENTRE PROFESSIONNELS DU CHIFFRE, QUELLES AVANCÉES POUR 2022 ?

Sup'Expertise s'installe dans le paysage de la profession comptable francilienne

Dans la continuité des années précédentes, l'année 2022 aura définitivement consacré Sup'Expertise dans sa vocation et son rôle d'institut régional de formation (IRF) de toute la profession comptable d'Île-de-France... et au-delà. En effet, la gouvernance de l'école supérieure de l'expertise comptable, de l'audit et du conseil, déjà partagée par l'Ordre des experts-comptables d'Île-de-France et la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Paris, a été renforcée par l'intégration, en juillet 2022, de la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.

Cette caractéristique unique en France aura permis de consolider la légitimité de Sup'Expertise vis-à-vis de la profession comptable francilienne, mais aussi de conforter ses perspectives de développement au service de l'ensemble des experts-comptables, des commissaires aux comptes et de leurs collaborateurs de la région.

2022 restera aussi l'année de la concrétisation du projet immobilier destiné à appuyer l'attractivité et l'ancrage territorial de Sup'Expertise via la location en décembre 2021 puis l'achat par la SCI du 50 rue de Londres, le 29 septembre 2022, du nouveau campus de l'école situé à Courbe-

voie, dans le quartier tertiaire des Bruyères en plein essor. Cet achat d'un immeuble de 5 000 m² pour un montant de 29 millions d'euros permettra de soutenir en toute sécurité les ambitions de développement de notre école.

Visiez l'excellence
SUP 
EXPERTISE
L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE L'EXPERTISE
COMPTABLE, DE L'AUDIT ET DU CONSEIL

Les travaux de transformation de cet immeuble de bureaux en ERP de catégorie 3 (700 personnes), subventionnés par la Région Île-de-France à hauteur de 1,3 millions d'euros, ont été lancés en mai 2022 et la commission communale de sécurité a rendu un avis favorable à l'ouverture du campus fin janvier 2023.



Cette période de travaux conséquents a conduit les personnels de Sup'Expertise autrefois répartis entre le campus de Saint-Ouen et les bureaux de la rue de Liège, à trouver refuge auprès de leurs collègues de la formation continue au 50, rue de Londres, en attendant leur installation à Courbevoie fin novembre 2022. Les élèves de Sup'Expertise ont subi quant à eux une rentrée scolaire et un premier semestre d'enseignement en distanciel malheureusement non dénué de conséquences de court-terme sur leur motivation, leur assiduité et leur appréciation de l'activité de l'école.

Pour rappel, l'alliance de savoir-faire de Sup'Expertise, produit de la fusion en 2021 de l'ex-ACE et de l'ex-Asforef, permet à l'IRF de couvrir aujourd'hui l'ensemble du champ de la formation professionnelle et ainsi de mieux accompagner les cabinets dans leurs évolutions, en apportant une réponse adaptée à chacun de leurs besoins de compétences :

- **formation initiale, en alternance ou classique**
- **formation des stagiaires d'expertise comptable**
- **formation continue, courte, en parcours ou diplômante et certifiante**
- **accompagnement à la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC), VAE, bilans de compétences ou professionnels, coaching etc.**

L'Ordre a rejoint le formidable dispositif Make it easy, le coup de pouce solidaire

La Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Paris a lancé en 2021 « Make it Easy », un dispositif d'aide et d'accompagnement à destination des étudiants en deuxième année de la filière « comptabilité-gestion » souhaitant s'orienter vers les métiers du chiffre.

Il s'agit d'un programme d'aide financière et de parrainage d'un an et demi destiné à des étudiants sélectionnés sur dossier. L'objectif de ce dispositif est de les accompagner jusqu'à l'obtention de leur diplôme Bac +3 et de les motiver à aller le plus loin possible, malgré les difficultés économiques qu'ils rencontrent.



L'une des forces de Make it Easy est de mettre en relation un étudiant avec un professionnel expérimenté afin d'être guidé dans la concrétisation de son projet professionnel.

Depuis janvier 2022 pour la 1^{re} promotion, ce sont 10 étudiants des DCG, BTS comptabilité et gestion d'établissement du ressort de la CRCC de Paris qui ont pu à la fois recevoir une bourse de 3 000 € et l'accompagnement de leur marraine ou parrain, expert-comptable et commissaire aux comptes.

Pour donner plus de poids à cette initiative, et permettre à davantage d'étudiants d'être encouragés dans la poursuite de leurs études, la présidente de l'OEC d'Île-de-France, Virginie Roitman, mais aussi le président de la CRCC de Versailles et du Centre, Florent Burtin, ont décidé de s'y associer.

Grâce à leur engagement, le nombre d'étudiants accompagnés passera de 10 à 30 et l'ensemble du territoire francilien pourra être couvert ! Les lauréats de la 2^e promotion seront récompensés en janvier 2023.

Les CRCC de Paris de Versailles et Centre, et l'OEC d'Île-de-France contribuent ainsi à la réussite des jeunes qui incarnent le futur de la profession.

Du stage à la prestation de serment

L'ANNÉE 2022 A ÉTÉ MARQUÉE PAR TROIS GRANDS AXES DE TRAVAIL : LA FORMATION, L'ACCOMPAGNEMENT ET L'ACCUEIL AU 50 RUE DE LONDRES. TOUR D'HORIZON DES GRANDES ACTIONS QUI ONT SUIVI LE PARCOURS DES FUTURS EXPERTS-COMPTABLES FRANCILIENS EN 2022.

Formation

Du côté de la formation, ce sont les supports qui ont été entièrement revus :

- › Changement de présentation,
- › Inclusion d'ateliers résultants des productions réalisées lors du séminaire des contrôleurs de stage (World Café / improvisation / ...)
- › Création de 4 nouvelles diapositives de présentation pour le cycle 3 et les stagiaires en procédure de remise de l'attestation de fin de stage.

La nouvelle campagne de formation 2023 intégrera donc ces nouveautés. Les contrôleurs de stage se réunissent tout au long de l'année lors des sessions de formation du parcours stagiaires organisées au 50, du cocktail des contrôleurs et du séminaire annuel, l'ensemble de ces rencontres ont été renouvelées en 2022. Les contrôleurs franciliens peuvent ainsi échanger sur leurs pratiques pédagogiques, leurs retours d'expérience, leurs formations et leurs connaissances des obligations et de la réglementation. Ils restent ainsi toujours informés des nouveautés et développements concernant le stage d'expertise comptable. Toutes ces formations et événements permettent aussi aux contrôleurs de créer un lien avec les équipes dédiées de l'institution, de maintenir chaque année la cohésion entre eux et d'en créer avec les nouveaux contrôleurs entrants.

Accompagnement

Un des points essentiels de la commission Stage et prestation de serment repose sur l'accompagnement qu'elle apporte à ses stagiaires. Pour réussir un diplôme de l'intensité de celui du DEC et leur donner les clés de la réussite, l'Ordre francilien propose des actions adaptées à chaque étape de ces 3 années.



Commission stage et prestation de serment

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES
PARIS ÎLE-DE-FRANCE



Nous avons poursuivi en 2022, les actions de formation vers les contrôleurs de stage, et les mises à jour des supports d'animation des journées stagiaires en corrélation avec les retours des groupes de travail du séminaire des contrôleurs. De nouvelles actions pour l'accompagnement des experts-comptables stagiaires ont été mises en place. Nous avons eu le plaisir de les accueillir au 50 lors de plusieurs événements afin de renforcer le lien et la cohésion de groupe.



Élodie Cassart

PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION STAGE
ET PRESTATION DE SERMENT





Une action spécifique a été menée, pour la 1^{re} fois, à destination des mémorialistes franciliens : l'opération Booste ton mémoire a été lancée afin de les remotiver et les aider à trouver les solutions aux problèmes de choix du sujet, recherche de documentation, rédaction, présentation.

Des ateliers et entretiens étaient organisés le samedi matin avec des membres du jury DEC/contrôleurs de stage. La réussite de cet événement nous encourage à le poursuivre et le faire évoluer en 2023.

Des intervenants spécialisés ont pu apporter des outils, astuces et exercices afin d'accompagner les stagiaires de 1^{re}, 2^e et 3^e année durant chaque étape du Stage. Nos coaches ont partagé leur expérience et ont pu répondre aux questions des participants, sur la réglementation et l'organisation du Stage, l'épreuve orale du DEC, les rapports de stage, et la prise de parole ou l'art oratoire. Ces ateliers ont pour but d'accompagner l'expert-comptable stagiaire et de répondre aux difficultés qu'ils sont parfois amenés à rencontrer.

Autre dispositif clé qui perdure depuis quelques années désormais, l'opération mémento. Elle a permis en 2022 de mettre à disposition des candidats des épreuves du DEC de mai et novembre, 600 kits de 7 ouvrages actualisés, à un tarif préférentiel.

Enfin, les ateliers de coaching gratuit sur le DEC et son parcours ont repris, et 4 visioconférences ont été programmées au cours de l'année.

Accueil au 50

La commission met un point d'honneur à proposer un accueil au sein du conseil régional. Si les futurs diplômés souhaitent s'installer, ils passeront par la découverte de la Maison du chiffre et de son fonctionnement.

SOIRÉE D'INTÉGRATION DES STAGIAIRES

En juillet, nous avons eu le plaisir d'accueillir au 50 les stagiaires de 1^{re} année du millésime 2022, lors d'un moment convivial.

Autour d'un buffet, les futurs diplômés ont profité de ce temps d'échange pour mieux se connaître et prendre attache avec leurs contrôleurs de stage et les équipes de l'Ordre. Cet événement était aussi l'occasion pour eux de s'approprier les locaux et les salles de formation. Enfin, ils ont participé à des activités par petits groupes pour que se tissent des liens durables, chemins complémentaires vers la réussite de leur stage d'expertise comptable.

L'Ordre a ajouté à cette journée d'intégration des stagiaires de 1^{re} année, une soirée de « désintégration » en décembre. Cet événement festif invite tous les stagiaires en fin de stage à se retrouver au 50 afin de passer un moment de détente et célébrer la fin de leur cursus autour d'un cocktail et quelques jeux.

CÉRÉMONIE DE LA PRESTATION DE SERMENT

La cérémonie de la prestation de serment est un moment clé dans la vie de l'expert-comptable, elle acte son inscription à l'Ordre et le début de son activité en tant que professionnel du chiffre. En 2022 ce ne sont pas moins de 140 récipiendaires sur les 166 nouveaux inscrits qui se sont présentés. Avec les familles, environ 400 personnes ont assisté à la cérémonie. Pour l'occasion Camille Lacourt, quintuple champion du monde et quintuple champion d'Europe de natation, était le parrain de la promotion. Par son discours inspirant sur la persévérance, il a su transmettre sa passion et sa combativité pour inviter les nouveaux diplômés à se dépasser.



INFO CLÉ



Le séminaire stagiaires des Universités d'été

Le séminaire stagiaires des Universités d'été a battu un record d'affluence en 2022. Plus de 600 stagiaires se sont réunis lors des 3 ateliers thématiques dédiés à leur parcours. Avec la grande conférence, ils permettent de réaliser le nombre d'heures obligatoires à valider durant les 3 années de stage.

02.

Transformer les pratiques : entre innovation, RSE et nouvelles missions

1. **TRANSFORMER : L'INNOVATION AU SERVICE DES CABINETS**
2. **RSE : PRENDRE EN COMPTE LES DÉFIS SOCIÉTAUX DU 21^E SIÈCLE**
3. **NOUVELLES MISSIONS : OUVRIR DES PERSPECTIVES**

SOUTENUS PAR L'INNOVATION, LES MÉTIERS DU CHIFFRE SONT EN PLEINE MUTATION, NOTAMMENT EN TERMES DE RSE. POUR RÉPONDRE À CES DÉFIS, L'ORDRE FRANCILIEN AGIT QUOTIDIENNEMENT AVEC SES ÉQUIPES D'ÉLUS ET DE PERMANENTS AFIN D'ACCOMPAGNER LES EXPERTS-COMPTABLES DANS LA MISE EN PLACE DE NOUVELLES MISSIONS ET D'OUTILS INNOVANTS.



Transformer : l'innovation au service des cabinets

CLUBS, ATELIERS ET GRANDS RENDEZ-VOUS, L'ORDRE FRANCILIEN SE DONNE LES MOYENS DE COUVRIR DE NOMBREUX PANS DE LA TRANSFORMATION DES MÉTIERS DU CHIFFRE. 2022 EST UNE ANNÉE OÙ S'EST DÉPLOYÉE CONCRÈTEMENT LA VOLONTÉ D'ACCOMPAGNER LES MEMBRES SUR UNE DIVERSITÉ DE PRATIQUES IMPACTÉES PAR CES TRANSFORMATIONS.

Le club
INOVACIO
by OEC IDF
en 2022

220

MEMBRES

8

WEBINAIRES

6

PARTENAIRES

2

AFTERWORKS
OU SOIRÉES

DE CONVIVIALITÉ

L'innovation au cœur des cabinets franciliens

Grâce à l'implication de ses membres, la commission Innovation a poursuivi en 2022 les activités du tout nouveau club Inovacio by OEC IDF.



Dernier né des clubs franciliens, il représente la première communauté du chiffre proposant le partage d'informations et d'expériences autour des questions liées à l'innovation, qu'elles soient d'ordre technologique, managérial ou structurel. Cette communauté d'intérêt permet à ses membres de se tenir informés de l'actualité de l'innovation sur le marché, découvrir des outils et solutions facilitatrices pour le quotidien des professionnels du chiffre.

Accueillant aujourd'hui 220 membres, elle propose 8 webinaires et 2 afterworks en partenariat avec 6 sociétés engagées sur ces questions (Beeeye, Combo, Dext, Ipaidthat, Pennylane, Quickbooks).

 <https://www.oec-paris.fr/clubs/club-inovacio/>

Pour compléter ces rendez-vous mensuels, les élus du conseil régional ont également souhaité créer un temps fort annuel : la Grande journée de l'innovation.

GRANDE
JOURNÉE
DE L'INNOVATION

Portant le projet de sensibiliser l'ensemble des experts-comptables à la transformation du métier, ce rendez-vous veut mettre en avant les 4 piliers de l'innovation que sont l'humain, l'organisationnel, le relationnel et le technologique.

En 2022 cette journée dédiée avait pour thème « Libérons le soft power ! Trouvons des solutions pour attirer les talents ». Rythmée par 3 conférences et 9 ateliers, elle a rassemblé plus d'une centaine de participants souhaitant découvrir de nouvelles méthodes de travail.



Innest, l'accélérateur AccounTech de l'OEC s'ancre dans le paysage

Innest est un accélérateur de startups fondé par l'Ordre des experts-comptables d'Île-de-France. Cette initiative vise à accompagner des solutions Accounttech au service de la profession comptable et de ses clients dans le contexte de la transformation digitale de la profession.

INNEST

11

STARTUPS
ACCOMPAGNÉES

3

LEVÉES
DE FONDS

POUR UN
MONTANT DE

24

MILLIONS
D'EUROS

Les startups accompagnées apportent des solutions innovantes pour répondre aux attentes et aux besoins des experts-comptables et de leurs clients.

Depuis sa création, Innest a accompagné 11 startups réparties sur 3 promotions. En 2022, Innest a accéléré 3 startups dans leur développement :

MYA Meet-Your-Accountant : met en relation experts-comptables et entreprises. L'objectif est d'offrir la possibilité aux experts-comptables de mettre en avant leurs spécialisations et de gagner du temps en transformant des leads qualifiés en réels clients.



Oblige : permet de centraliser tous les contrats du cabinet ainsi que de ses clients, et d'automatiser les rappels d'échéances. Avec un accès tiers de confiance pour les experts-comptables, l'accès à la matière contractuelle des clients n'a jamais été aussi simple et rapide.

oblige

Vesper : propose un CRM dédié aux cabinets d'expertise comptable (digitalisation et planification du tax planning, automatisation du process conversion d'un prospect, suivi et pilotage du cabinet etc.)



 <https://www.innest.fr/>

Le parcours de la Transformation comme réponse à l'enjeu « Facture électronique »

Lancé lors des Universités d'été 2021, le parcours de la Transformation conçu par le conseil régional d'Île-de-France a pour objectif d'accompagner concrètement les experts-comptables franciliens dans l'évolution nécessaire pour faire face aux enjeux de la profession.



L'automatisation des tâches de production avec la multiplication d'outils de plus en plus performants va s'accélérer à compter de juillet 2024 avec l'arrivée de la facture électronique.

Les missions traditionnelles vont disparaître à terme. Elles pourront être remplacées par des missions d'accompagnement, répondant aux attentes des clients des experts-comptables.

Cette transformation nécessite pour chaque expert-comptable de :

- > définir une stratégie cabinet,
- > mettre en place une organisation du cabinet adaptée en matière d'outils et de process,
- > mobiliser les collaborateurs et leur faire acquérir les compétences nécessaires,
- > revisiter sa relation client.



Vous pouvez retrouver l'ensemble des replays des ateliers de la Transformation sur notre site



Des coachs certifiés et des mentors (contrôleurs qualité formés) ont également été mis à la disposition des experts-comptables souhaitant se faire accompagner individuellement.

À l'issue de chaque atelier, des pistes pour aller plus loin notamment par des formations ciblées ont été proposées.

Fort du succès de cette première édition, une deuxième saison a démarré en octobre 2022 axée sur le développement de missions de full service (recouvrement / facturation, règlement des fournisseurs).

Deux ateliers sont spécifiquement dédiés à la facture électronique : comment mettre en place la facturation électronique dans son cabinet et comment accompagner ses clients.

“ **Plusieurs études le démontrent, les cabinets font face à une grande mutation qui engendre de nouveaux enjeux stratégiques de positionnement, de missions et de gestion des compétences. Plus que jamais, les experts-comptables doivent aujourd'hui revoir leur ADN dans l'optique de faire évoluer les cabinets et développer d'autres activités que la tenue comptable.** ”

Virginie Roitman

PRÉSIDENTE DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES
D'ÎLE-DE-FRANCE



Partie 1 Construire sa stratégie de cabinet

ATELIER 1 **276 inscrits**
Moi dirigeant, leader de la transformation du cabinet
28 septembre 2021

ATELIER 2 **290 inscrits**
La nouvelle offre : le Business Model
19 octobre 2021

ATELIER 3 **281 inscrits**
Construire sa stratégie pour développer son cabinet d'expertise comptable
9 novembre 2021

Partie 2 Manager sa Transformation

ATELIER 4 **308 inscrits**
Piloter la transformation
14 décembre 2021

ATELIER 5 **293 inscrits**
Fédérer les équipes : mobiliser les collaborateurs dans la dynamique du changement
11 janvier 2022

ATELIER 6 **272 inscrits**
Les outils du changement : la mise en œuvre
8 février 2022

Partie 3 Vendre ses nouvelles missions

ATELIER 7 **206 inscrits**
Packager son offre
24 mai 2022

ATELIER 8 **169 inscrits**
Communiquer l'offre à ses clients : osez vendre
7 juin 2022

ATELIER 9 **118 inscrits**
Oser se transformer : les incontournables
5 juillet 2022



Vous pouvez retrouver l'ensemble des replays des ateliers de la Transformation sur notre site

RSE : prendre en compte les défis sociétaux du 21^e siècle

LA RSE EST AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS DE TOUS. LES EXPERTS-COMPTABLES N'Y FONT PAS EXCEPTION ET PEUVENT INTÉGRER CES PARAMÈTRES DANS LEUR STRATÉGIE DE CABINET.

“

Par définition, les experts-comptables sont déjà très opérationnels sur certains indicateurs non-financiers : lutte anti-blanchiment, relation client, rémunération des collaborateurs, engagement bénévole... Le podcast veut leur permettre d'en prendre conscience et les inciter à structurer leur démarche pour mieux la valoriser.



Delphine Lubrani
PRÉSIDENTE DU COMITÉ RSE

”

Les actions de sensibilisation du comité RSE



Le comité RSE¹ de l'Ordre francilien vise à sensibiliser les professionnels du chiffre à l'ensemble des sujets gravitant autour du bilan énergétique ou du rapport extra-financier. Son rôle est aussi d'acculturer le métier sur la responsabilité sociale et le développement durable, mais également de présenter les premières étapes pour une transformation énergétique.

Afin de poursuivre ces objectifs, l'Ordre francilien a conçu un podcast « Compta for good » qui éveille les professionnels du chiffre aux différentes démarches à suivre pour débiter leur politique RSE.

Grâce à ce format, les experts-comptables peuvent découvrir, sans discours moralisateurs, des solutions simples et efficaces à mettre en place rapidement. Invitant des personnalités venues d'horizons divers, ce podcast permet de rencontrer des experts-comptables déjà engagés dans une démarche RSE, des consultants en stratégie, des responsables de label, des entrepreneurs... L'objectif est de multiplier les analyses, de découvrir ce qui est fait dans d'autres secteurs, d'avoir un point de vue expérimenté sur l'apport que peut avoir la profession comptable dans le domaine de la RSE.

¹ Responsabilité sociétale des entreprises : intégration par les entreprises des préoccupations sociales et environnementales, contribution volontaire au développement durable (DD).

Autour des questions sociétales



À l'occasion de la journée internationale pour le droit des femmes, la commission Parité, diversité et inclusion de l'Ordre des experts-comptables d'Île-de-France a réalisé une série de vidéos nommée « Des femmes qui comptent ». Mettant en avant 8 femmes aux parcours variés et aux manières différentes d'exercer la profession, ces 8 profils, de mémorialistes ou dirigeantes de cabinets aux engagements (politiques, associatifs ou dans l'enseignement) singuliers, témoignent de la richesse de la profession.

Le partage de ces témoignages permet de combattre l'idée reçue qui voudrait que les femmes n'aient pas la possibilité de s'installer à leur compte ou de devenir cheffe d'entreprise. Grâce à ces vidéos, l'Ordre propose plusieurs visages à celles qui envisagent de se lancer dans l'expertise comptable. Ces vidéos valorisent des modèles de femmes fortes, aux carrières inspirantes. Brillantes, hyperactives, mères de famille ou sans enfants, leur point commun est leur passion pour leur métier.



Retrouvez les 8 témoignages
sur la page YouTube de l'Ordre francilien



Aujourd'hui, plus de 50% de femmes sont inscrites dans le cursus et seulement 27% [...] s'inscrivent à l'Ordre. J'adorerais que les statistiques soient les mêmes que pour les hommes chez qui on constate moins de déperdition.

Virginie Roitman

PRÉSIDENTE DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES
D'ÎLE-DE-FRANCE



C'est dans cette même lignée que l'Ordre francilien a lancé son second podcast autour des questions de parité, de diversité et d'inclusion « La passion qui compte ». Au cours de l'année 2022, les auditeurs auront pu découvrir des parcours inspirants de femmes et d'hommes qui témoignent de leurs histoires personnelles et professionnelles. Ces épisodes sont l'occasion de sortir de certains préjugés et découvrir des routes qui n'étaient pas tracées d'avance.



Tous les épisodes « La passion qui compte »
disponibles sur les plateformes d'écoute habituelles

Quand expertise comptable et mécénat s'assemblent



Pour la 2^e année consécutive, l'Ordre francilien a proposé une exposition temporaire autour du thème de la matière. Pensée par le curateur et artiste Mehdi-Georges Lahlou, cette exposition proposait 80 œuvres réalisées par 18 artistes dans le cadre des « Semaines de la diversité ». Chacun des artistes a prêté ses œuvres, exposées par ailleurs, afin de créer cette exposition unique autour de la matière.

Aïcha Amejjoud, présidente de la commission Parité, diversité et inclusion de l'OEC IDF et co-organisatrice de l'événement explique la raison de ce projet commun : « L'art est un média efficace d'inclusion. Il est par essence protéiforme, donc divers. Dès lors, les sujets de diversité et de parité ne se sont jamais posés à l'intérieur du milieu artistique. C'est du dehors, du regard des sociétés sur lui, que différentes formes de ségrégation l'ont touché. » Le vernissage



du 6 octobre aura été l'occasion d'aborder les questions délicates liées aux fractures de nos sociétés.

Outre la démarche de promotion de l'art contemporain et le soutien aux artistes mis en œuvre depuis quelques années par le conseil régional, il s'agissait aussi de sensibiliser l'ensemble de la profession aux avantages du mécénat.



Le mécénat permet à nos cabinets et à nos clients-entreprises de bénéficier d'un dispositif fiscal favorable. Dans le contexte de transformation de nos métiers, c'est une source de nouvelles missions pour les experts-comptables.

Laurent Arrouasse

PRÉSIDENT DE LA COMMISSION
MÉCÉNAT



Nouvelles missions : ouvrir des perspectives

LES BESOINS EN FORMATION NE FAIBLISSENT PAS. TOUCHÉS, TANT PAR LES ÉVOLUTIONS SOCIÉTALES QUE PAR CELLE DE LA RÉGLEMENTATION, LES EXPERTS-COMPTABLES ONT SANS CESSE BESOIN D'ACTUALISER LEURS CONNAISSANCES. POUR CE FAIRE, L'ORDRE FRANCILIEN PROPOSE DE NOMBREUSES FORMATIONS INTERNES, CLUBS, WEBINAIRES ET ÉVÉNEMENTS POUR MONTER EN COMPÉTENCES.

Le club
DAF externalisé
en 2022

150

ADHÉRENTS

4

ATELIERS

3

CONFÉRENCES

1

SÉMINAIRE ANNUEL
À ARCACHON

Développer ou faire évoluer ses missions : place aux clubs

Les clubs sont nés de la volonté de l'institution d'aider les experts-comptables et les acteurs de la profession à développer leurs missions sur des secteurs d'activité traditionnels ou plus innovants.

LE CLUB DAF EXTERNALISÉ

Convaincu de l'intérêt pour nos confrères de se lancer dans des missions d'accompagnement de directions financières, l'Ordre a créé le club DAF externalisé. Il poursuit chaque année un double objectif : perfectionner les compétences techniques et développer les soft skills.



LE CLUB PATRIMOINE

Réservé à la profession, le club Patrimoine de l'Ordre des experts-comptables d'Île-de-France cherche à fédérer les professionnels du conseil, de l'expertise comptable et de l'audit qui veulent assister leurs clients dans la gestion de leur patrimoine.

En complément d'un programme annuel de conférences, le club Patrimoine a organisé en 2022 la première Journée du Patrimoine.

“

Notre connaissance aigüe des problématiques du chef d'entreprise désigne très naturellement l'expert-comptable comme un conseiller pertinent, et dans la transformation irrémédiable de notre profession, c'est une opportunité dont il faut se saisir sans tarder.

Laurent Barba

EXPERT-COMPTABLE ET PRÉSIDENT
DU CLUB PATRIMOINE

”



En 2022

259

ADHÉRENTS

3

ÉVÉNEMENTS

100

PARTICIPANTS

LORS DE LA JOURNÉE
ANNUELLE

De cette journée, chaque participant a pu retirer au moins 3 bénéfices : l'occasion d'un contact avec des experts qui pratiquent au quotidien la mission de conseil en gestion de patrimoine, la rencontre avec des partenaires qui facilitent cette mission et enfin, le partage de témoignages concrets sur ce métier. Ils ont pu échanger sur le format de la société à créer, sur son business model ou encore sur la manière de détecter ces missions lors d'un rendez-vous client.

Cet événement couteau-suisse, entièrement gratuit pour les adhérents du club Patrimoine, s'est tenu le 9 novembre à Paris, à l'Étoile Business Center.

En 2022

345

ADHÉRENTS

8

ÉVÉNEMENTS

PRÈS DE

400

PARTICIPANTS

En 2022

640

ADHÉRENTS

4

ÉVÉNEMENTS

PRÈS DE

400

PARTICIPANTS

LE CLUB SOCIAL

Le club Social accompagne le cabinet dans ses missions sociales. Les adhérents bénéficient de la gratuité des conférences régionales du club, d'un abonnement à sa newsletter mensuelle, d'une tarification préférentielle à la Journée annuelle et d'outils offerts par le club et ses partenaires. Sans oublier « l'après-midi du social » diffusé en webinaire au niveau national, en février 2022 avec plus de 1 600 participants.



LE CLUB FISCAL

Le club Fiscal propose aux experts-comptables des moyens de créer, développer et perfectionner une véritable activité de conseil fiscal par une série d'actions d'information et de formation de haut niveau : conférences en région, groupes de réflexion, revue Internet du club, participation aux journées annuelles du club...



Retrouvez les clubs
sur notre site

Associations, des missions en devenir



Au service d'un secteur qui rassemble plus d'1,5 M d'associations et de très nombreuses autres structures solidaires, le comité Associations est un lieu de réflexion, d'échange et de prospective pour aider les membres de l'Ordre à développer des missions auprès des responsables d'associations et de fondations, des acteurs de l'économie sociale et solidaire, des organisations syndicales, et cela dans des secteurs très variés (sanitaire et social, culture, sport, environnement, insertion, recherche...)

Cette démarche s'accompagne d'actions de communication dans la presse spécialisée (contribution à la rédaction d'articles auprès de Juris Associations) et auprès des nombreuses structures associatives qui souhaitent progresser dans les champs de la gestion financière, de la gouvernance et de l'efficacité de leur action. En complément, la commission crée des outils pédagogiques et propose des animations aux Universités d'été de la profession permettant aux membres de l'Ordre d'enrichir leurs pratiques dans ce secteur spécifique.

Pour tous les cabinets d'experts-comptables qui souhaitent développer de nouvelles missions, le secteur « non-marchand » est sans doute l'un des plus prometteurs. Il fait aussi l'objet de nombreux changements normatifs qui imposent un suivi que les experts-comptables peuvent seuls assurer auprès de structures souvent très démunies.

Le comité Associations organise tous les ans des rencontres et conférences pour informer et accompagner les confrères sur l'actualité du secteur associatif. En 2022 le comité Associations a organisé 4 matinales sur : les dons en ligne au profit des associations, la transformation d'une association en SCOP et SCIC, les différences et avantages entre dons & mécénat et sur la lutte anti-blanchiment et associations.

LA JOURNÉE DU MONDE ASSOCIATIF

Le comité Associations organise un événement annuel « La journée du monde associatif » qui a accueilli plus de 150 personnes, autour de tables rondes et d'ateliers. La première édition s'est déroulée le 7 juillet 2022 sur le thème « Quels modèles associatifs pour aujourd'hui et pour demain ? » et a réuni une soixantaine d'associations.



La « JMA » avait pour l'objectif d'aller à la rencontre des acteurs de l'économie sociale et solidaire pour les accompagner dans leurs différents besoins (sociaux, fiscaux, juridiques, comptables), mais également de former des experts-comptables au pilotage des associations, à leur financement, et de s'informer sur les changements qui touchent ces structures.

Les CSE : se tenir informé des changements de réglementation



Le comité CSE a pour vocation de sensibiliser les élus et les représentants de comités d'entreprise au rôle et à l'importance de l'expert-comptable. Il propose également aux conseillers et confrères des outils pour les accompagner dans leurs missions auprès des CSE.

En 2022, le comité a organisé 4 webconférences abordant les thèmes de la gestion du CSE, ses budgets, l'évolution des missions de l'expert-comptable avec l'élargissement des prérogatives du CSE, l'accompagnement de l'expert-comptable dans le cadre du volet social des orientations stratégiques, le rôle de conseil et d'accompagnement de l'expert-comptable du CSE, et enfin la participation intéressement, actionnariat salarié et épargne salariale. Les membres ont contribué par ailleurs à la rédaction d'articles de 4 numéros des cahiers Lamy.



La transmission : un enjeu opportun pour les cabinets et leurs clients



Le comité Transmission de l'Ordre accompagne la formation et l'information des experts-comptables franciliens sur les sujets de transmission et de reprise d'entreprise comme de cabinet. Il précise et actualise leurs connaissances dans ce domaine.

Depuis quelques années, l'Ordre organise le salon Transfair, en partenariat avec la CRCC de Paris et les CCI de Paris et de la région IDF. Ce rendez-vous d'une journée rassemble près d'un millier de personnes. Son objectif : former les professionnels et offrir aux acteurs du marché, une occasion unique d'information et de rencontre.

Chaque année, des milliers d'entreprises changent de dirigeants donnant un nouvel élan à leurs activités comme à leurs salariés. Malheureusement cette transmission peut se solder par un échec faute d'accompagnement ou de conseils d'experts.



En 2022

750

PARTICIPANTS

16

EXPOSANTS
ET PARTENAIRES

12

ATELIERS
ET MASTERCLASS

3

FORMATIONS
CAC 120

Le salon Transfair permet de s'informer sur

TRANSFAIR

les enjeux fiscaux, juridiques, patrimoniaux afin d'anticiper au mieux la transmission. Grâce aux nombreux ateliers et *masterclass*, les chefs d'entreprise comme les professionnels de la cession/transmission peuvent identifier les opportunités de développement par croissance externe et mieux appréhender le processus de reprise pour l'adapter à chaque situation.

Pour cette 8^e édition, le salon s'est déroulé le jeudi 1^{er} décembre dans les locaux de la Chambre de commerce et de l'industrie régionale au 2 place de la Bourse (Paris 2^e). Les grandes conférences ont porté sur la transmission familiale et sur la place de la culture d'entreprise lors d'une transmission.

Zoom sur les Universités d'été

Événement phare de l'Ordre francilien, les « UE » sont LE rendez-vous annuel de la rentrée qui permet aux experts-comptables de se former et de s'informer. Rassemblant des experts de tous horizons, ces 3 jours donnent le LA de l'année à venir et permettent de faire le point sur les grands jalons passés et en devenir.

Cet événement d'envergure permet chaque année aux experts-comptables d'aborder l'ensemble des thématiques au cœur de leur quotidien, qu'elles concernent les missions traditionnelles comme les nouvelles missions liées aux transformations du marché.

La grande conférence de clôture a vu se succéder trois intervenants autour de la thématique de la liberté : Karine Safa, philosophe, Laurent Gounelle, écrivain, et Philippe Croizon, auteur et athlète handisport.

Les Universités d'été en 2022

5 000

PARTICIPANTS

110

ATELIERS

150

INTERVENANTS

60

PARTENAIRES

03.

Garantir la confiance des clients

1. SÉCURISER LES PRATIQUES
2. ACCOMPAGNER LES PROFESSIONNELS DU CHIFFRE
3. LA DÉONTOLOGIE AU CŒUR DE VOTRE EXERCICE PROFESSIONNEL
4. DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES ET LES CONNAISSANCES

LES EXPERTS-COMPTABLES BÉNÉFICIENT D'UNE EXCELLENTE IMAGE AUPRÈS DES ENTREPRISES. C'EST LE FRUIT D'UN TRAVAIL SOIGNÉ, DE CONNAISSANCES TECHNIQUES RECONNUES, ET D'UNE RELATION PRIVILÉGIÉE AVEC LES DIRIGEANTS QU'ILS ENTRETIENNENT AU QUOTIDIEN. L'ORDRE SE DOIT DONC D'INTERVENIR AFIN DE S'ASSURER QUE LA QUALITÉ DES TRAVAUX DES CABINETS SOIT TOUJOURS À LA HAUTEUR DES EXIGENCES DES CLIENTS. À TRAVERS DES ACTIONS DE PROMOTION, L'INSTITUTION MET EN VALEUR LE SAVOIR-FAIRE DE LA PROFESSION ET VEILLE À PRÉSERVER SA RÉPUTATION. À L'INVERSE, LE CONSEIL RÉGIONAL EST INTRANSIGEANT AVEC CELLES ET CEUX QUI TERNISSENT L'IMAGE DU MÉTIER, ET POUR CELA, TRAQUE LES ILLÉGAUX ET LES CONDAMNE.



INFO CLÉ

Condamnations phares de l'année :

- ▶ **TJ PARIS,**
LE 06/01/2022
6 mois d'emprisonnement
avec sursis
+ 7 000€ d'amende
+ 1 500€ DI
- ▶ **TJ PARIS,**
LE 04/04/2022
6 mois fermes avec
aménagement sous
surveillance électronique
+ 5 000€ d'amende
+ 3 000€ DI
- ▶ **TJ VERSAILLES,**
LE 12/04/2022
prévenu en état de récidive,
8 mois d'emprisonnement
aménagés sous
bracelet électronique
+ 3 000€ DI
- ▶ **TJ NANTERRE,**
LE 09/06/2022
prévenu personne morale
40 000€ d'amende
+ 2 000€ DI

Sécuriser les pratiques

LA SÉCURISATION DES PRATIQUES EST AU CŒUR DES ACTIONS DE L'ORDRE FRANCILIEN. AFIN DE RESPECTER ET FAIRE RESPECTER L'ENSEMBLE DES RÈGLES POUR LESQUELLES L'ORDRE DOIT RENDRE DES COMPTES EN TANT QU'INSTITUTION D'UNE PROFESSION RÉGLEMENTÉE, LES COMMISSIONS RÉGALIENNES APPORTENT UN CONTRÔLE ET UNE SURVEILLANCE SPÉCIFIQUE.

La lutte contre l'exercice illégal au service de l'ordre public économique

La commission de lutte contre l'exercice illégal de la profession d'expert-comptable et la délinquance financière a pour mission de défendre la profession mais également de protéger les clients victimes des illégaux. Cette mission comporte à la fois un volet répressif et un volet préventif.

La défense de la profession participe au maintien de la confiance économique des usagers. En effet, la présence d'illégaux est une menace pour l'économie.

Au niveau préventif, l'Ordre a continué de développer ses partenariats en signant le 12 octobre 2022 une convention avec la délégation UNEDIC AGS pour une meilleure détection des fraudes dans les procédures collectives. La lutte contre la fraude étant une préoccupation majeure à l'Ordre des experts-comptables, cette convention est un outil de sécurisation des échanges d'informations afin d'alerter les organismes sociaux le plus tôt possible pour éviter la fraude.

La commission Assistance et surveillance de la profession

La commission Assistance et surveillance de la profession détecte, analyse et résout des problématiques transversales touchant un confrère ou une consœur dans une situation délicate. Elle intervient notamment dans les cas suivants :

- ▶ Administration provisoire d'un cabinet
- ▶ Difficultés financières d'un membre de l'Ordre (Cavec, procédures collectives, cotisations ordinaires)
- ▶ Mise en cause ou risque de mise en cause pénale

La commission dispose également d'un pouvoir de surveillance qui lui permet d'intervenir dans les cas suivants :

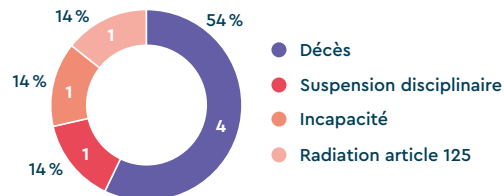
- ▶ Nombre important de dossiers litigieux au sein du conseil régional d'Île-de-France



ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES
PARIS ÎLE-DE-FRANCE

- **Problématique relative à la déclaration des cotisations ordinaires du membre de l'Ordre**
- **Signalement par une commission de l'Ordre ou d'un tiers** (64 signalements en 2022)

NOMBRE D'ADMINISTRATION PROVISOIRE EN 2022



INTERVENTION LORS DES AUDIENCES D'OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE COLLECTIVE

Dans le cadre de l'ouverture d'une procédure collective d'une société d'expertise comptable, l'Ordre des experts-comptables est nommé en qualité de contrôleur conformément à l'article L 621-10 du Code de commerce.

L'Ordre dispose ainsi de toutes les informations sur le déroulement de la procédure. Le conseil régional assiste notamment aux audiences d'ouverture d'une procédure collective et prend contact en amont avec les membres de l'Ordre concernés. En 2022, le conseil régional est notamment intervenu lors d'une audience d'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire concernant une société membre de l'Ordre.

▶ **RDV AU 50 9 juin 2022 - Assurez la sauvegarde de votre cabinet :**
<https://youtu.be/nC5KQcXlgz4>

ÉCHANGES AVEC LE COMITÉ SOLIDAIRE

La commission travaille en étroite collaboration avec le comité Solidaire lorsqu'elle détecte un confrère en difficulté.

En 2022, elle a notamment redirigé 4 membres de l'Ordre vers le comité Solidaire. Pour plus d'information sur le comité Solidaire, consulter la page 39.



INFO CLÉ

Création d'un corps d'administrateur provisoire

En cas de :

- Décès de l'expert-comptable
- Incapacité de l'expert-comptable (exemple : maladie)
- Suspension ou d'une radiation d'un expert-comptable ou d'une société d'expertise comptable à caractère disciplinaire ou d'office

La création de ce corps d'administrateurs permet d'assurer la continuité de l'activité des cabinets et de sauvegarder les intérêts de la clientèle.

Réforme des litiges : moins coûteuse et plus rapide !



L'Ordre francilien avait pour objectif d'améliorer le fonctionnement et l'efficacité de la commission Résolution des litiges afin de permettre aux professionnels de l'expertise comptable de régler plus facilement les différends qui les opposent à des clients ou des confrères.

Il a mené une réflexion afin d'aboutir dès le mois de février 2022 à une réforme des litiges par :

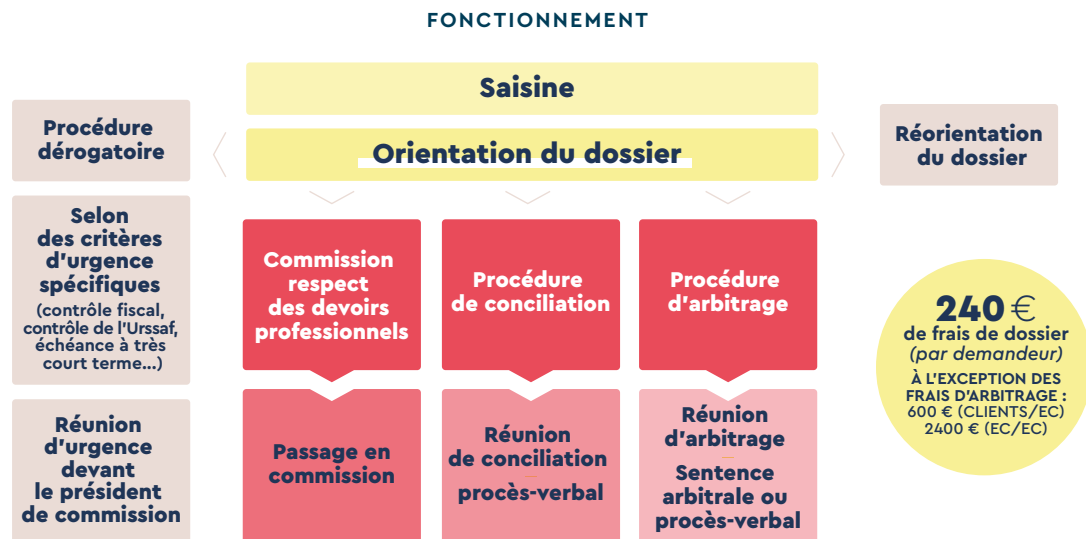
- une saisine simplifiée de la commission par un formulaire accessible en ligne sur le site de l'Ordre ;
- la création d'une procédure dérogatoire pour répondre aux situations d'urgence ;
- la mise en place d'une nouvelle tarification de procédure ;
- une nouvelle dénomination : secteur respect des devoirs professionnels (RDP).

PROCÉDURE DÉROGATOIRE : INTERVENTION D'URGENCE SOUS 24 À 72H

Afin d'éviter que des situations présentant un caractère d'urgence ne s'aggravent, le président ou l'un des vice-présidents de la commission intervient directement pour résoudre rapidement et efficacement les difficultés. Cette nouvelle procédure s'applique en présence de critères d'urgence prédéterminés (contrôle fiscal, contrôle de l'Urssaf, échéance à très court terme...)

UN BILAN MOINS COÛTEUX

Jusqu'en 2022, pour toute procédure de conciliation, chacune des deux parties au litige devait verser 480 € TTC ou 2400 € TTC correspondant aux frais de dossier et honoraires du conciliateur, en fonction de la qualité des parties. Depuis la réforme, un tarif unique de frais d'ouverture de dossier à hauteur de 240 € TTC est applicable et à la charge du demandeur (hors cas de procédure d'arbitrage).



L'application de la nouvelle tarification rend la saisine de la commission Résolution des litiges moins coûteuse et permet de faciliter la gestion des dossiers par l'orientation de ceux-ci vers la procédure la plus adaptée.

LE FILTRE DES DEMANDES

La mise en place de ce tarif unique veille également à favoriser les échanges entre clients et experts-comptables en amont de la saisine de l'Ordre. De nombreux clients tentent de régler leur différend à l'amiable avec leur expert-comptable avant de saisir directement la commission notamment lorsqu'il s'agit de montants litigieux dérisoires.

AUGMENTATION DU NOMBRE DE CONCILIATIONS ET D'ARBITRAGES

La réforme a permis de faciliter l'acceptation par les parties de la procédure de conciliation. Le nombre de réunions de conciliation ne cesse d'augmenter depuis la mise en œuvre de la réforme.

UNE PROCÉDURE PLUS RAPIDE !

Quelle que soit la procédure appliquée, le constat est tel que l'on observe une nette accélération du délai de traitement des dossiers litigieux.

Formulaire de saisine :

 <https://www.oec-paris.fr/l-ordre-vous-accompagne/jai-besoin-daide/saisine-de-la-commission-resolution-des-litiges/>

Commission Contrôle ponctuel respect de la profession

La commission Contrôle ponctuel - respect de la profession fait partie des missions régaliennes de l'Ordre, en vertu de l'article 31 de l'ordonnance n°45-2138 du 19 septembre 1945. Elle s'assure que le comportement des membres de l'Ordre ne contrevient pas aux règles professionnelles. Tout membre de l'Ordre peut faire l'objet d'un contrôle ponctuel, anciennement dénommé « contrôle article 31 ».

L'arrêté du 19 janvier 2022 portant agrément du règlement intérieur est venu fixer de nouvelles modalités concernant le contrôle ponctuel. Les modalités du contrôle sont prévues aux articles 490-1 à 490-20 du Règlement intérieur de l'Ordre.

LE RÈGLEMENT DISTINGUE DEUX CATÉGORIES DE CONTRÔLE :

Secteur libéral

Le contrôle peut porter sur :

- Sociétés d'expertise comptable, SPEC, SPE, succursales
- Personnes physiques
 - > Experts-comptables,
 - > Experts-comptables stagiaires
 - > Professionnels art 26-1 et 26-0

Diligenté sur demande du président de l'Ordre ou d'une commission du conseil régional et voté en conseil

Secteur associatif

Le contrôle peut porter sur :

- AGC
- Personnes physiques exerçant au sein des AGC :
 - > Experts-comptables
 - > Experts-comptables stagiaires
 - > Salariés autorisés au titre des articles 83 ter et 83 quater de l'ordonnance du 19 septembre 1945

Diligenté par le président de la commission nationale d'inscription des AGC

CONCERNÉS PAR DES FAITS SUSCEPTIBLES D'ÊTRE CONTRAIRES AUX RÈGLES PROFESSIONNELLES

La commission Contrôle ponctuel - respect de la profession est composée d'un corps de 13 contrôleurs, élus et anciens élus du conseil régional. Ces contrôleurs sont habilités à effectuer des contrôles du secteur libéral.

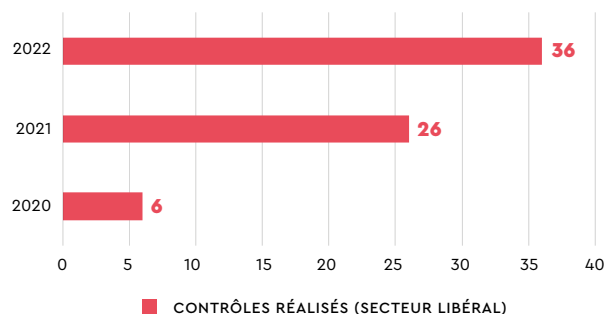
Les contrôles du secteur associatif sont effectués par des contrôleurs qualité inscrits sur la liste unique mixte nationale du contrôle ponctuel. Cette liste est gérée par le président de la commission 42 bis.

En 2022, les contrôleurs ont suivi une formation spécifique du conseil national sur le contrôle ponctuel.

Le conseil régional organise également deux réunions annuelles avec l'ensemble des contrôleurs du secteur libéral, afin d'échanger sur les modalités du contrôle ponctuel.



NOMBRE DE CONTRÔLES RÉALISÉS ENTRE 2020 ET 2022



L'année 2022 a été marquée par une recrudescence des contrôles ponctuels. 73 contrôles ont été votés en conseil.

Dans la plupart des cas, il s'agit de contrôles « différés » demandés par la commission du Tableau de l'Ordre, afin de vérifier les conditions d'exercice d'une société nouvellement inscrite et dont une part importante du capital est détenue par des non-membres de l'Ordre.

Si aucun manquement n'est constaté, le président du conseil régional peut classer le contrôle sans suite. À l'inverse, le contrôle peut aboutir à :

- › Une convocation devant le président du conseil régional
- › Une demande de transmission en Chambre régionale de discipline
- › Une mise en demeure

En 2022, 11 convocations ont été effectuées et 5 demandes de transmission en Chambre régionale de discipline ont été étudiées en conseil.



Publication 2022 : « Focus sur la commission Respect de la profession » - Francilien n°112

<https://lefrancilien.oec-paris.fr/vie-de-lordre/commission-respect-profession-expert-comptable-presentation/>

Accompagner les professionnels du chiffre

OUTRE SES MISSIONS RÉGALIENNES USUELLES, L'ORDRE FRANCILIEN MET UN POINT D'HONNEUR À PROPOSER DES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT CIBLÉS POUR SES MEMBRES. INSTALLATION, OUTILS DE DÉVELOPPEMENT, DISPOSITIFS DE SAUVEGARDE, AIDE EN CAS DE DIFFICULTÉ... APERÇU DES ORGANES À DISPOSITION DES PROFESSIONNELS DU CHIFFRE.

Quelques chiffres
LUCA

700 m²

DE BUREAUX

20

BUREAUX
CLOISONNÉS

3

SALLES
DE RÉUNIONS

45

BUREAUX
EN OPEN-SPACE

LUCA : le seul espace de coworking dédié à la profession

Luca, c'est le centre d'affaires des professionnels du chiffre homologué par le H3C pour les commissaires aux comptes. Pensé pour répondre à différents besoins, de la simple domiciliation à la location régulière de bureaux ou de salles de réunions, Luca permet aux professionnels du chiffre de travailler dans un cadre respectant les règles de confidentialité et de déontologie.



L'Ordre a souhaité ce partenariat depuis 2021 afin de répondre aux besoins de synergie. Chez Luca, les dirigeants sont entourés d'autres chefs d'entreprise confrontés à des besoins ou difficultés similaires aux leurs, ces conditions les aident à rompre avec l'isolement qu'ils peuvent ressentir, notamment lors des premières années d'installation.

 **Rendez-vous sur le site**
<https://www.luca.paris/>



Les dispositifs de sauvegarde et d'entraide

Le comité Solidaire en 2022

6

SUIVIS

1

ACCOMPAGNEMENT
TECHNIQUE

5

APPELS DU
N° VERT AMAROK

1

SIGNALEMENT
À APESA

LE COMITÉ SOLIDAIRE

Composé de consœurs et confrères expérimentés, véritable cellule d'accompagnement des professionnels confrontés à des problèmes de santé, à des situations de stress intense ou d'épuisement professionnel, le comité apporte une aide aux experts-comptables en difficulté.



Plusieurs dispositifs sont proposés pour écouter, prévenir, soutenir, accompagner :

- **0800 501 201 : n° vert gratuit et confidentiel (dispositif Amarok)**
Un.e psychologue du travail écoute avec bienveillance et oriente le cas échéant vers d'autres professionnels à proximité du domicile de l'appelant (psychologues, psychiatres, sophrologues...)
- **Apesa France : apporte une aide psychologique aux entrepreneurs en souffrance (burn-out, épuisement) : 5 consultations gratuites avec un.e psychologue**
- **Accompagnement technique par un confrère/une consœur de 40 heures pris en charge par l'Ordre**
- **Mentorat**
- **BBUSI, plateforme de mise en relation entre confrères pour trouver ou proposer des missions externalisées adaptées à votre profil et à vos besoins**
- **Possibilité de mise en place d'un échéancier pour régler les cotisations ordinaires et cotisations Cavec**

SÉRÉNITÉ PRO

Le coffre-fort numérique : l'outil indispensable des professionnels du chiffre pour assurer la continuité du cabinet.

MesVolontés

En 2021, l'Ordre francilien et la CRCC de Paris ont signé un partenariat avec Mesvolontés.net et ont mis à disposition des experts-comptables et des commissaires aux comptes la plateforme Serenitepro.fr. Il s'agit d'un site Internet sécurisé permettant de stocker gratuitement l'ensemble des informations essentielles qui devront être transmises aux personnes mandatées, en cas d'incapacité temporaire ou de décès. Pensée et développée à l'image d'un coffre-fort numérique, il suffit au professionnel du chiffre d'indiquer toute information nécessaire et relative à la continuité de son activité, à savoir : ses dernières volontés, des codes confidentiels, des directives anticipées, ou tout autre information utile à la gestion de son cabinet.

De nombreux consœurs et confrères ont essayé la plateforme, elle peut être complétée par la partie personnelle des informations en souscrivant un abonnement supplémentaire.

🔗 **Rendez-vous sur le site**
<https://www.serenitepro.fr/cus/1>



En 2021

110

ABONNEMENTS

En 2022

165

ABONNEMENTS

Les outils Cap Performance et Espace pro

En 2022

6 850

UTILISATEURS

290

DOSSIERS D'INSCRIPTION

AU TABLEAU

489

DOSSIERS D'INSCRIPTION

AU STAGE

2 200

ATTESTATIONS D'INSCRIPTIONS

TÉLÉCHARGÉES

920

MISES À JOUR DE COORDONNÉES

EFFECTUÉES

ESPACE PRO

Espace pro, c'est l'extranet qui facilite les échanges avec l'OEC IDF. Il permet d'accomplir ses démarches et suivre en temps réel le traitement de ses demandes en ligne sur un espace personnel sécurisé.

Parmi ses fonctionnalités, nous comptons l'inscription au Tableau et au Stage, la modification de ses informations ordinales, l'obtention d'attestations d'inscription à l'Ordre (qualité personne physique, qualité personne morale), la visualisation de ses cotisations ordinales, la gestion de ses abonnements aux newsletters, sans oublier la messagerie permettant de communiquer directement avec les services de l'Ordre.

 Retrouvez Espace pro
<https://espace-pro.oec-paris.org/home>




CAP PERFORMANCE

Cap Performance, c'est la boîte à outils pour organiser et sécuriser ses activités et faciliter la gestion quotidienne de son cabinet. Pensée pour aider les professionnels du chiffre dans leur quotidien, elle propose de la documentation pratique, des guides, des outils d'organisation pour simplifier ses démarches.



En 2022, le module « lettre de mission » a été amélioré. D'après les dernières statistiques, c'est celui le plus utilisé par les internautes. Il était donc primordial de repenser sa mise en avant et d'étayer ses caractéristiques. C'est un gain de temps et d'efficacité pour ce document essentiel à la définition du contenu des missions du cabinet et de prévention d'éventuels litiges.

 Rendez-vous sur le site pour tester
et découvrir l'ensemble des outils proposés
<https://www.capsurlaperformance.fr/>

“

Cap Performance est un véritable succès régional. Créé en 2012, cette nouvelle version a vraiment été pensée pour être plus intuitive et gagner en ergonomie auprès de ses utilisateurs.”

Virginie Roitman

PRÉSIDENTE DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES
D'ÎLE-DE-FRANCE



858

APPELS TRAITÉS

PAR LES PERMANENTS
DU SERVICE DÉONTOLOGIE

654

MAILS TRAITÉS

PAR LES PERMANENTS
DU SERVICE DÉONTOLOGIE

44

QUESTIONS TRAITÉES

PAR LA COMMISSION
DÉONTOLOGIE

2

CONVOCATIONS

DEVANT LE PRÉSIDENT

DE LA COMMISSION DÉONTOLOGIE

(ACTION DE COMMUNICATION
CONTRAIRE À L'ARTICLE 152
DU CODE DE DÉONTOLOGIE)

1

DEMANDE DE CONTRÔLE

PONCTUEL SOUMISE

EN CONSEIL

1

DEMANDE DE TRANSMISSION

EN CHAMBRE RÉGIONALE

DE DISCIPLINE

La déontologie au cœur de votre exercice professionnel

LA DÉONTOLOGIE EST UN PILIER ESSENTIEL DE LA PROFESSION, QUI GARANTIT UN CLIMAT DE CONFIANCE ENTRE LE PROFESSIONNEL ET SON CLIENT. L'ORDRE RÉGIONAL VEILLE AU RESPECT DE CES RÈGLES ET ACCOMPAGNE LES SES MEMBRES DANS LEUR PRATIQUE PROFESSIONNELLE. OUTRE LES SANCTIONS CIVILES ET PÉNALES, LE NON-RESPECT DES RÈGLES DÉONTOLOGIQUES ENTRAÎNENT DES SANCTIONS DISCIPLINAIRES, ALLANT DE LA RÉPRIMANDE À LA RADIATION DU TABLEAU DE L'ORDRE.

La commission Déontologie et études techniques

Tout au long de l'année, les permanents du service juridique répondent à vos questions déontologiques dans le cadre de votre exercice professionnel (acceptation de mission, secret professionnel, communication...)



Les questions de principe nécessitant une prise de position sont transmises à la commission Déontologie et études techniques qui se réunit 5 fois par an.

La commission vous accompagne dans le cadre de votre exercice, et veille au respect des règles professionnelles.

PUBLICATIONS

Francilien n°111 : « L'Ordre répond à vos questions – Départs de clients : libre concurrence ou détournement de clientèle »

Francilien n°112 : « L'Ordre répond à vos questions – Communication et publicité » et « Droit de communication et publicité »

Francilien n°113 : « Réforme du service de résolution des litiges » et « Les nouveaux objectifs de la chambre régionale de discipline »



Disponibles en ligne :
<https://lefrancilien.oec-paris.fr/>

Newsletter Juin 2022 : L'Ordre répond à vos questions « Simplifiez et sécurisez vos lettres de missions » retour sur la Webconférence du 18 mai 2022

Newsletter Novembre-Décembre 2022 : FAQ Déontologique « Retour sur l'Atelier déontologie et responsabilité professionnelle UE 2022 »



Disponibles sur votre ESPACEPRO :
<https://espace-pro.oec-paris.fr/faq>



INFO CLÉ

Événements 2022

- **18 MAI** Rdv au 50 « Simplifiez et sécurisez vos lettres de missions »
- **9 JUIN** Rdv au 50 « Assurer la sauvegarde de votre cabinet »
- **30 MAI, 8, 16 ET 30 JUIN** Formation des experts-comptables stagiaires 3^e année « Déontologie et exercice professionnel »
- **6 SEPTEMBRE** Universités d'été 2022 « Fraude et exercice illégal : comment éviter la mise en cause de votre responsabilité pénale et disciplinaire ? »
- **7 SEPTEMBRE** Universités d'été « Déontologie et responsabilité professionnelle »
- **13 SEPTEMBRE** Rdv au 50 « Lutte anti blanchiment de capitaux et financement du terrorisme, gel des avoirs : comment sécuriser sa pratique professionnelle »
- **13 OCTOBRE 2022** Rdv au 50 « La réforme des litiges »
- **24 NOVEMBRE** Rdv au 50 « La responsabilité civile et disciplinaire de l'expert-comptable : les bonnes pratiques pour éviter d'engager sa responsabilité civile »



Les replays des RDV au 50 sont disponibles sur notre site Internet :
<https://www.oec-paris.fr/actualites/videotheque/>

La Chambre régionale de discipline en 2022

36

AUDIENCES
EFFECTUÉES

PAR LES RAPPORTEURS

7

AUDIENCES
TENUES

19

DÉCISIONS
RENDUES

La chambre régionale de discipline : faire respecter l'image et les règles de la profession

Juridiction indépendante présidée par des magistrats, la chambre régionale de discipline a pour mission de sanctionner les manquements aux règles déontologiques et aux devoirs de la profession, que ces manquements donnent lieu ou non à des sanctions devant les juridictions pénales ou civiles. Son secrétariat est tenu dans les locaux du conseil régional.

En matière de lutte anti-blanchiment des capitaux et du financement du terrorisme, la chambre régionale de discipline peut désormais prononcer des sanctions financières à l'encontre du dirigeant d'une personne morale de l'expertise comptable ou bien d'une personne physique salariée, préposée ou agissant pour le compte d'une des personnes morales ou d'un expert-comptable agissant à titre individuel.

En 2022, l'activité de la chambre régionale de discipline a été impactée par une nouvelle organisation. En effet, la loi du 14 février 2022 est venue créer une deuxième section de la chambre régionale avec des magistrats de la Cour d'appel de Versailles ainsi qu'une nouvelle fonction, celle de magistrat chargé des poursuites.

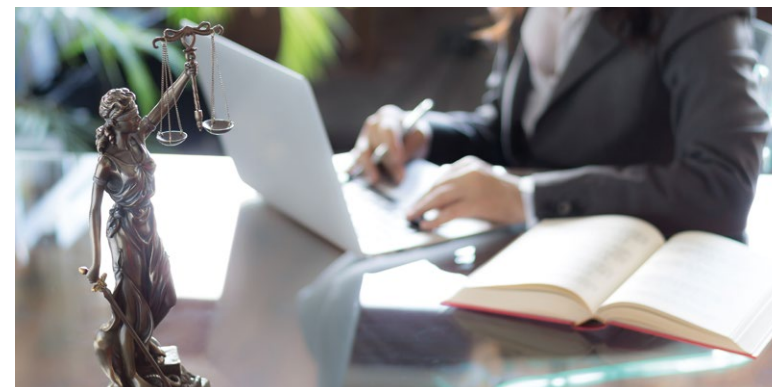
Par ailleurs, la loi prévoit désormais la possibilité de faire appel à des magistrats honoraires pour participer à l'activité de la chambre.

Dorénavant, toutes les plaintes sont réceptionnées par le magistrat chargé des poursuites qui transmet ces dernières au président du conseil régional ainsi qu'au commissaire du Gouvernement.

Après étude de la plainte, c'est le magistrat chargé des poursuites qui décide des suites à donner. S'il estime que les faits décrits ne sont pas susceptibles de faire l'objet de poursuites, il a la possibilité de rendre une ordonnance de classement sans suite. Pour le cas où il considère que les faits sont susceptibles de faire l'objet de poursuites, il procède alors à la désignation d'un rapporteur et définit le périmètre de son instruction.

Une fois les opérations d'instruction réalisées par le rapporteur et le rapport rendu, le magistrat chargé des poursuites a alors pour tâche de décider si les faits doivent faire l'objet d'une convocation en audience devant la chambre régionale de discipline ou si les faits sont susceptibles de faire l'objet d'un non-lieu et pour lesquels une ordonnance de non-lieu doit être rendue.

Cette nouvelle procédure s'applique à toutes les plaintes pour lesquelles aucun rapporteur n'a été nommé à la date de parution du décret d'application de la loi du 14 février 2022 (30 décembre 2022).



Développer les compétences et les connaissances

ENTRE WEBINAIRES ET RDV PHARES DE L'ANNÉE, L'ORDRE FRANCILIEN PROPOSE AUX EXPERTS-COMPTABLES DE NOMBREUSES MANIÈRES DE SE FORMER TOUT AU LONG DE LEUR EXERCICE : FINANCE, SOCIAL, LITIGES, OU ENCORE LUTTE ANTI-BLANCHIMENT SONT AUTANT DE SUJETS ABORDÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2022.

Loi de finances 2022 : le rendez-vous immanquable

Depuis près de 30 ans, l'Ordre francilien réunit l'ensemble de la profession afin de présenter les nouveautés de l'actualité fiscale de la Loi de finances.

Devenu l'événement phare qui suit les fêtes de fin d'année, la « Loi de finances » est organisée conjointement par le conseil régional de l'Ordre des experts-comptables d'Île-de-France, le conseil supérieur du notariat, la Chambre des notaires de Paris et le conseil national de l'Ordre des experts-comptables. La « Loi de finances » présente les différentes évolutions fiscales dont les professionnels du chiffre devront se saisir pour l'année à venir afin d'accompagner leurs clients. Pendant près de deux heures, des spécialistes examinent les nouveautés fiscales qui



rythmeront l'année : fiscalité des particuliers et des entreprises, transition énergétique, TVA et facturation électronique... sont autant de sujets au cœur de l'actualité pour nos experts. Grâce à ce décryptage, l'ensemble de la profession bénéficie de conseils pour mener à bien ses missions d'accompagnement. En 2022, ce sont Delphine Cabon et Vital Saint-Marc, pour les experts-comptables et Jérôme Cesbron et Sylvain Guillaud-Bataille, pour les notaires, qui ont présenté les nouveautés fiscales de cette loi attendue des professionnels.

“

Chaque année, vous êtes plusieurs milliers à suivre le décryptage de la Loi de finances lors de la soirée que nous organisons avec les notaires. Cette phase d'actualisation de nos connaissances est essentielle pour assurer la qualité de nos travaux chez nos clients. Comprendre, traduire et concrétiser ce que vote le législateur, voilà notre valeur ajoutée auprès des entreprises.

”

Virginie Roitman

PRÉSIDENTE DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES D'ÎLE-DE-FRANCE



Les RDV au 50

Répondre aux questions que peuvent se poser les consœurs et confrères autour des services régaliens, rencontrer et échanger avec eux dans un cadre informel, voilà les objectifs poursuivis par ces RDV très plébiscités.



Déclinés en webinaires et en petits déjeuners au 50 rue de Londres, ces RDV réguliers informent les confrères sur les actions de l'Ordre, les sujets d'actualité et les outils que nous mettons en place pour faciliter et sécuriser leur exercice professionnel. Ils leur permettent également de se rencontrer et d'échanger sur les problématiques qui les occupent.

Lancés en 2019, les RDV au 50 ont tout de suite été plébiscités, la 4^e édition confirme l'intérêt des confrères et consœurs, plus de 2 000 se sont inscrits à ces webconférences en 2022. La pertinence des sujets et la diversité des intervenants expliquent notamment ce succès.



2 118

INSCRIPTIONS

POUR

1 319

PARTICIPANTS

SOIT

63 %

DE TAUX DE
PARTICIPATION

LES SUJETS ABORDÉS

- Diversifiez les missions de votre cabinet grâce à l'alternance
- Espace-Pro : un espace dédié à toutes vos démarches
- Simplifiez et sécurisez vos lettres de mission !
- Assurez la sauvegarde de votre cabinet
- Comment réussir la transmission de son cabinet ?
- Lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, gel des avoirs russes... Comment sécuriser sa pratique professionnelle ?
- La réforme des litiges : une procédure moins coûteuse et plus rapide !
- Entrepreneur individuel, quelles modifications à la suite du changement de statut ?
- La responsabilité civile, pénale et disciplinaire de l'expert-comptable

Bénéficier d'un contrôle qualité : assurer performance et assistance

Les contrôles de qualité ont pour but d'harmoniser les comportements professionnels et d'accompagner les experts-comptables dans le perfectionnement de leurs méthodes de travail pour être toujours plus performants et donner au public une meilleure perception de la qualité des prestations offertes par la profession. Moment clé de la vie professionnelle du cabinet, le contrôle qualité a bénéficié de nombreuses évolutions ces dernières années. Point d'étape sur les éléments clés pris en compte en 2022.



LE DIAGNOSTIC 360

Cet autodiagnostic confidentiel permet à l'expert-comptable contrôlé :

- › D'obtenir une évaluation des pratiques du cabinet à travers différents thèmes
- › De réaliser un diagnostic de performance confidentiel
- › De bénéficier de préconisations d'action à mener (pistes de progrès)
- › D'obtenir des conseils sur les outils et formations disponibles dans la profession

À l'issue du diagnostic, l'expert-comptable obtient :

- › Un rapport de diagnostic avec les points forts / faibles du cabinet
- › Un plan d'action personnalisé et priorisé, qui listera, le cas échéant, les actions à entreprendre en fonction de leur degré d'urgence

L'ACCOMPAGNEMENT DE LA PERFORMANCE

Lors du contrôle de qualité, un nouveau volet est désormais consacré à l'accompagnement des cabinets dans la conduite du changement (nouvelles missions, évolutions technologiques).

Cette partie consacrée à la performance des cabinets, est l'occasion d'un échange informel avec le contrôleur sur différents aspects de la gestion de cabinet tels que la stratégie, l'organisation, le pilotage, le marketing, la communication, les ressources humaines... Cet échange est purement confidentiel. Il ne fait l'objet d'aucune restitution à l'Ordre et n'a aucune incidence sur le rapport qui est émis à l'issue de la première partie du contrôle.

Sur la base du diagnostic 360, le contrôleur alerte sur les points sensibles relevés, écoute les difficultés rencontrées dans la gestion du cabinet, répond aux questions et oriente le cabinet en lui communiquant des pistes de solutions tels que Bbigger, Bbusi, Performance Academy, e-coll...

LE SUIVI DES OBSERVATIONS*

La commission Qualité nationale a décidé d'améliorer le suivi des observations afin d'assurer une qualité maîtrisée des travaux de la profession et de matérialiser un suivi des risques.

Ainsi, l'expert-comptable ayant reçu une lettre conclusive avec observations doit transmettre au service qualité, un plan d'actions correctives visant à apporter à l'organisation du cabinet les modifications nécessaires.

Un superviseur est ensuite chargé d'étudier le plan d'action et de contacter le contrôlé pour échanger sur les actions mises en place, par téléphone ou en visio.

À l'issue de cette procédure, le contrôlé reçoit un courrier de synthèse, indiquant par ailleurs qu'un nouveau contrôle pourra être reprogrammé dans un délai de 4 ans.

* Les Observations sont des remarques mettant en évidence les faiblesses éventuelles relevées au cours du contrôle de qualité et les manquements graves et répétés à la réglementation professionnelle Art.428/Section III - Conclusion du contrôle qualité.



LE MENTORAT

Qu'est-ce qu'un mentor ?

C'est un confrère qui va aider le cabinet dans la résolution des difficultés quotidiennes en termes de digitalisation, management, performance... Le mentor est un confrère qui souhaite partager son expérience. Il aide l'expert-comptable à se poser les bonnes questions afin qu'il soit en mesure de prendre des décisions réfléchies. C'est un accompagnement et non une formation.

Pourquoi ?

- › Permettre aux confrères de ne pas perdre pied
- › Revoir leurs processus pour leur faire gagner du temps

Pour qui ?

Les confrères en difficulté repérés à l'occasion du contrôle qualité (le contrôle est un véritable élément d'identification des besoins de mentorat).

Comment détecter un expert-comptable qui a besoin d'un mentor ?

Le confrère en difficulté est repéré par le biais de l'autodiagnostic de performance sur lequel il a obtenu un faible score.

C'est aussi un expert-comptable qui :

- › N'a pas encore digitalisé son cabinet,
- › A des retards dans la production comptable et fiscale,
- › A souvent des litiges avec ses clients,
- › A des problèmes d'organisation de manière générale.

Quand proposer le mentorat ? Dans quelle mesure le contrôleur doit alerter qu'un expert-comptable a besoin d'un mentor ?

- › À l'issue d'un contrôle (dans le cadre d'un contrôle à un an par exemple)
- › Lorsque le contrôleur détecte de grosses difficultés structurelles et pratiques

Que fait le mentor ?

- › Des visites au cabinet : 4 ou 5 rendez-vous sur une durée de 6 mois
- › Il met à disposition des outils

Formation continue des contrôleurs de qualité

ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES CONTRÔLEURS

Des solutions d'accompagnement « au quotidien » des nouveaux contrôleurs sont mises en place afin de répondre à leurs interrogations techniques et pratiques.

Performance Academy & webinaires complémentaires

En plus de la formation initiale dispensée par le CNO (1 journée de formation sur les normes + 2 journées de formations nouveau contrôleur), les nouveaux contrôleurs suivent désormais le parcours performance Academy (6 journées) utile pour leur permettre d'échanger avec leur confrère sur la performance des cabinets.

Ils bénéficient également de deux webinaires supplémentaires :

- › Optimiser son contrôle : anticiper et préparer son contrôle
- › Réaliser le contrôle : organiser sa journée pour finaliser le contrôle sur place

Superviseur dédié

Un suivi personnalisé avec le superviseur affecté permet au contrôleur des échanges réguliers avant et après chaque contrôle.

Co-contrôle

Un coaching est mis en place sur les 2 premiers contrôles avec un contrôleur aguerri qui accompagne le contrôleur sur place le jour du contrôle

- › Le 1^{er} contrôle : l'accompagnateur mène le 1^{er} contrôle sur place, le nouveau est plutôt en observateur
- › Le 2^e contrôle : on inverse les rôles

FORMATION CONTINUE DES CONTRÔLEURS

Groupe WhatsApp

Un groupe WhatsApp permet aux contrôleurs de poser des questions techniques auxquelles des spécialistes répondent. Grâce à lui, le service qualité fait parvenir flash infos, news et autres rappels utiles.

Webinaires

Des webinaires sont mis en place tout au long de l'année pour traiter de sujets techniques.

En 2022, les thématiques suivantes ont été abordées :

- › Lettre de mission
- › Approche de la performance
- › Lutte anti-blanchiment

RENFORCEMENT DE LA RELATION CONTRÔLÉ/CONTRÔLEUR/SUPERVISEUR

L'objectif est de responsabiliser les contrôleurs dans leurs fonctions afin qu'ils deviennent les interlocuteurs privilégiés des confrères tout au long des contrôles.

Ainsi, ils doivent désormais :

- › S'assurer que les confrères dont ils ont la charge, renvoient bien le questionnaire préparatoire au contrôle (effectuer des relances si besoin) et contribuer ainsi à respecter les délais
- › Répondre aux interrogations des confrères
- › Prendre contact systématiquement avec les confrères, dès le lancement de la campagne, pour organiser le contrôle sur place

Refonte des processus du service qualité

Cette refonte s'inscrit dans la démarche de la réforme du contrôle qualité mise en place depuis 2020, et dans la volonté politique d'un accompagnement ordinal performant au service de la profession. Elle a pour objectif de :

- › **Rationaliser et simplifier l'interaction entre les différents outils de gestion**
- › **Intégrer le contrôle de qualité à la plateforme Espace Pro**
- › **Simplifier des process de traitement de dossiers**
- › **Dématérialiser intégralement les dossiers**
- › **Sécuriser les données du service**
- › **Assurer la continuité du service**
- › **Valoriser les données de la première fenêtre de l'exercice professionnel**

L'état des lieux mené cette année a été l'occasion de :

- › **Prendre connaissance de l'organisation interne du service**
- › **Analyser les pratiques**
- › **Définir de nouveaux process, proposition d'outils.**



L'Ordre francilien au cœur de la prévention des entreprises en difficulté

La vie de dirigeant d'entreprise est faite de rebondissements. Lorsqu'il rencontre des difficultés, c'est bien souvent son expert-comptable qui en est le premier témoin. Afin de prévenir et accompagner les différents cas de figure auxquels fait face l'entrepreneur, le CROEC IDF anime et participe à de nombreuses actions d'assistance et de prévention.



CIP (CENTRE D'INFORMATION SUR LA PRÉVENTION DES DIFFICULTÉS DES ENTREPRISES)

Quel est le rôle du CIP dans la vie d'une entreprise ?

Le conseil national de l'Ordre des experts-comptables, la Compagnie nationale des commissaires aux comptes, la Conférence générale des juges consulaires de France, le conseil national des Barreaux, les Chambres françaises de commerce et d'industrie, l'assemblée permanente des Chambres des métiers et de l'artisanat, l'inter-fédérations des organismes de gestion agréée, le conseil national des greffiers des tribunaux de commerce et le conseil national des administrateurs judiciaires et mandataires judiciaires, se sont unis au sein du CIP national pour aider les entreprises en difficulté.

Sous son impulsion, les CIP territoriaux ont pour mission de recevoir les chefs d'entreprise au cours d'un entretien. En associant les talents de différentes professions, les dirigeants bénéficient de compétences et d'expériences utiles à leurs difficultés. Les professionnels bénévoles les écoutent, les informent et leur présentent les solutions ou procédures existantes sans se substituer aux conseils habituels de l'entreprise, conformément à la charte d'éthique indissociable des statuts de chaque CIP.

Quels sont les services aux entreprises proposés par le CIP ?

Un jeudi par mois, le CIP propose aux entrepreneurs en difficulté de rencontrer lors d'un même rendez-vous, anonyme et gratuit, un expert-comptable, un avocat et un ancien juge du Tribunal de commerce.

Ces professionnels ciblent les besoins et orientent le chef d'entreprise vers les sources d'informations utiles. Ils informent sur l'état de la loi, les procédures existantes les plus favorables à la situation, mais aussi les recours possibles et leurs modalités ou encore les spécificités propres au domaine d'activité.

Quelles que soient les difficultés, des solutions existent. Il est toujours bon de réagir avant que les problèmes ne s'installent durablement.

À quels publics s'adresse le CIP et sur quelles thématiques sont-ils accompagnés ?

Les CIP sont destinés à répondre aux questions des chefs d'entreprises faisant face à des retards de paiement, une baisse de chiffre d'affaires ou la perte d'un client important. Les difficultés financières font partie de la vie quotidienne des entreprises, pourtant ces problématiques peuvent souvent mener une entreprise à sa perte, si elles sont niées ou mal anticipées par son dirigeant.



S'investir bénévolement au sein du CIP permet d'adopter une autre vision de son métier et d'appréhender différemment son rôle de conseil.

Nicolas Yakoubowitch
PRÉSIDENT DU CIP 75



LE COMITÉ PRÉVENTION DES DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES DES CLIENTS

Quel est son rôle ?

Aider les experts-comptables à accompagner leurs clients.

Par la mise en place de la cellule "Soutenir vos clients en difficulté", en partenariat avec les tribunaux de commerce d'Île-de-France, le comité aide les experts-comptables à mieux anticiper les risques et à mettre en place des solutions avant qu'il ne soit trop tard.

Mise en place de la cellule « Soutenir vos clients en difficulté »

La prévention des difficultés est au cœur de nos actions pour aider les experts-comptables et les commissaires aux comptes à accompagner leurs clients face aux difficultés économiques. Dans certaines situations, ils ne disposent pas des connaissances suffisantes pour soutenir et accompagner leurs clients dès la rencontre des premières difficultés. C'est en agissant le plus rapidement qu'il est possible de prévenir les difficultés des entreprises et d'agir de manière efficace.

**SOUTENIR
VOS CLIENTS
EN DIFFICULTÉ**

En 2022

4
NEWSLETTERS

1
VIDÉO
EXPLICATIVE

Soutenez vos clients en difficulté !

Grâce à la cellule d'accompagnement et de prévention dédiée

CRCC
ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES
Région Paris Île-de-France

“ Le rôle des professionnels du chiffre est plus précieux que jamais pour accompagner les dirigeants, les aider à mettre en place les meilleures stratégies, à anticiper les difficultés, à prendre les mesures qui s'imposent avant qu'il ne soit trop tard. ”

Nicolas Yakoubowitch

PRÉSIDENT DU COMITÉ PRÉVENTION
DES DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES




Le conseil régional de l'Ordre des experts-comptables d'Île-de-France et la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Paris ont mis en place une cellule d'accompagnement à destination des experts-comptables et des commissaires aux comptes afin de leur donner les moyens de soutenir leurs clients grâce à une collaboration avec les Tribunaux de commerce d'Île-de-France.

Comment solliciter la cellule ?

Un premier échange téléphonique a lieu avec un permanent du conseil régional de l'Ordre pour obtenir les informations nécessaires sur les difficultés du client de l'expert-comptable et vérifier qu'il s'agit bien d'une question en lien avec les outils de prévention et de traitement des difficultés. Un rendez-vous téléphonique sera programmé avec un juge consulaire du Tribunal de commerce du lieu de l'activité du client et le professionnel du chiffre.

À la suite de ce rendez-vous la cellule revient vers l'expert-comptable afin de faire un point sur la situation, et pour proposer, le cas échéant, une liste d'avocats spécialisés en entreprises en difficulté si la situation du client nécessite un accompagnement par un avocat.

 soutenirvosclients@oec-paris.fr
01 55 04 31 31

 **Pour les questions dans le cadre d'une mission de CAC :** consulter les outils présents sur le site de la CRCC de Paris et contacter le service juridique de la CRCC de Paris (service réservé à ses membres) par téléphone au 01 53 83 94 35 ou par email service.juridique@crcc-paris.fr.



LES ATELIERS MIEUX VAUT PRÉVENIR (MVP)

Conscient du rôle essentiel de l'expert-comptable auprès des dirigeants, l'Ordre francilien propose depuis 2022 une nouvelle manière d'informer ses membres. La situation sanitaire et économique évoluant, ces nouveaux ateliers prennent le relais des newsletters de la cellule Soutenir vos clients en difficulté. Les ateliers Mieux vaut prévenir sensibilisent à la nécessité de faire prendre conscience aux chefs d'entreprise que la détection anticipée des premières difficultés donne plus de chances d'aboutir à des négociations avec les créanciers en procédure amiable.

Les thèmes des ateliers MVP en 2022

Saison 1 :

- **Comment utiliser les outils de la prévention des difficultés des entreprises ?**

- **Comment accompagner nos clients en procédure de sauvegarde ou de redressement judiciaire ?**
- **Comment préparer la cession d'une entreprise en difficulté ?**

Les intervenants des ateliers MVP :

- **Me Alexandra Blanch** (administrateur judiciaire chez ARVA)
- **Me Nassim Ghalimi** (avocat associé chez Osborne Clarke)
- **Thierry Bacquet, expert-comptable** (président du CIP 75 jusqu'au 31 décembre 2022)
- **Nicolas Yakoubowitch** (expert-comptable élu, président du comité Prévention des difficultés économiques des clients).



Zoom sur Allo impôt

Allo impôt, c'est la grande opération citoyenne de l'Ordre depuis 2010. Chaque année des experts-comptables bénévoles répondent aux questions des Français pour les aider à remplir leurs déclarations d'impôts.

À la fois insolite par son format, et seule opération grand public, ce rendez-vous historique pour l'Ordre francilien permet de mettre en avant le rôle essentiel de conseil que portent les experts-comptables auprès de publics variés.

Allo Impôt, c'est LA grande opération qui valorise les professionnels auprès du grand public.

En 2022 l'Ordre national et régional se sont à nouveau associés pour faire de ce rendez-vous déclaratif une réussite grâce à un dispositif de diffusion renforcé : spots, vidéos, interventions télévisées sur RMC.

ALL
IMPÔT

En 2022
Du 19 au 25 mai

2

NOCTURNES

3

VIDÉOS

THÉMATIQUES

Près de

20 000

APPELS

70

BÉNÉVOLES

31

SPOTS

PUBLICITAIRES

04.

Les projets à venir

1. L'ORDRE EN 2023...

EN 2023, LES ÉLUS ET LES PERMANENTS DE L'ORDRE FRANCILIEN VONT POURSUIVRE LES ACTIONS MENÉES AU SERVICE DE NOTRE PROFESSION. L'ACCENT SERA PARTICULIÈREMENT MIS SUR L'AIDE À LA TRANSMISSION, L'ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS DU CHIFFRE, L'ATTRACTIVITÉ DE LA FILIÈRE, LE DÉVELOPPEMENT DES OUTILS, ET BIEN SÛR, LA POURSUITE DE LA TRANSFORMATION.

L'Ordre en 2023...

EN 2023, LA PÉRENNISATION DES AXES LANCÉS DEPUIS 2 ANS RESTE LE MOT D'ORDRE : IL S'AGIT POUR LES ÉLUS ET LES PERMANENTS DU CONSEIL RÉGIONAL DE POURSUIVRE LES ACTIONS MENÉES POUR SOUTENIR LA TRANSMISSION ET PRÉVENIR LES DIFFICULTÉS, ACCOMPAGNER LES PROFESSIONNELS DU CHIFFRE DANS LA TRANSFORMATION, TRAVAILLER À L'ATTRACTIVITÉ DE LA FILIÈRE ET INNOVER EN MATIÈRE DE SOLUTIONS DIGITALES.

Soutenir la transmission et prévenir les difficultés

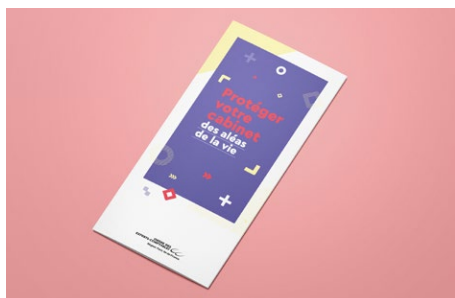
Nombreux sont ceux d'entre nous qui atteignent l'âge de la retraite. Pour les aider à transmettre leur activité, notre conseil régional développe une plateforme de mise en relation entre cédants et repreneurs à la manière d'une *market place*. B Buy Bye offre à la fois une base documentaire complète sur le sujet et un espace d'annonces avec une garantie de confidentialité, de simplicité et de sécurité des données.

**B. BUY
BYE**

 <https://www.bbuybye.fr/>

Autre terrain d'action pour soutenir nos membres, celui des aléas de la vie ! Parce que le sujet n'est pas simple à aborder mais qu'il reste indispensable, l'Ordre réunit dans un petit guide pratique, « le kit sauvegarde », toutes les informations, les outils et les équipes à saisir en cas d'incapacité à travailler.

 **Téléchargez le guide de sauvegarde**
https://www.oec-paris.fr/wp-content/uploads/2023/06/MAQ_KIT_SAUVERGARDE_VF.pdf



Accompagner les professionnels du chiffre dans la transformation

Dernière année avant la première échéance de la facturation électronique, votre conseil régional multiplie les actions de sensibilisation et de formation. Après deux saisons très suivies, la 3^e saison du parcours de la Transformation commencera en octobre 2023. Elle portera sur l'automatisation de votre cabinet et la mise en place concrète de la facture électronique. Les ateliers seront répartis en 3 catégories : outils, compétences et stratégie.



Ne manquez pas nos informations pour connaître le détail du programme et l'actualité du déploiement de la réforme.

Pour vous y aider, l'Ordre vous adressera chaque mois « l'Actu de la Factu », toute nouvelle newsletter dédiée qui sera également relayée une fois par trimestre par un journal télévisé « le JT de l'Actu de la Factu ».

Faire aimer nos métiers

Le sujet de notre « marque employeur » reste brûlant et 2022 n'a pas démenti l'urgence de pallier le manque de professionnels du chiffre. Pour inviter les plus jeunes à nous rejoindre, nous vous proposons de devenir ambassadeur de la profession comptable.

À l'aide d'un kit de communication rassemblant les supports à destination des jeunes, nous vous proposons de témoigner dans les établissements scolaires.

Venez partager votre expérience et transmettre la passion du chiffre aux futurs collaborateurs et membres de l'Ordre francilien !



Et pour ceux qui ont choisi de nous rejoindre, nous nous sommes mis en quatre pour soigner leur accueil dans la profession et faciliter leur intégration et le démarrage de leur activité. À partir de 2023, nous remettons aux nouveaux inscrits un pack de bienvenue qui les aidera à se repérer au sein de l'Ordre et à se lancer.


Innovier en matière de solutions digitales

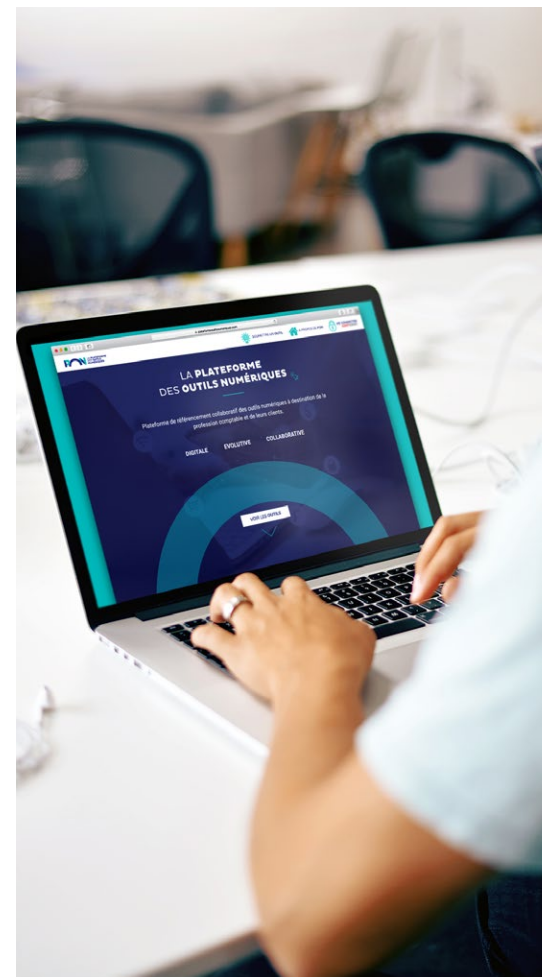
Pour l'année à venir, nous actualisons les outils au service de votre quotidien. Espace pro vous accompagnera encore mieux dans vos démarches avec l'Ordre grâce à de nouvelles fonctionnalités.

La plateforme des outils numériques, PON, développée il y a quelques années pour recenser l'ensemble des solutions d'automatisation de nos processus, profitera d'une remise à plat pour faciliter votre recherche d'outils et continuer à intégrer les nouvelles solutions, dont un benchmark des PDP, ces plateformes de dématérialisation partenaires dans le cadre de la facturation électronique.

 <https://www.plateformeoutilsnumeriques.com/>

Grâce à vous, notre communauté est riche de la diversité de ses membres. Rejoignez nos nouveaux projets, nos événements et nos groupes de travail !

 **Suivez-nous sur les réseaux sociaux et retrouvez toute notre actualité sur le site www.oec-paris.fr et dans Le Francilien**



oec-paris.fr

01 55 04 31 31
50 rue de Londres
75008 Paris



OECParis



Ordre des
Experts-
Comptables Paris
Île-de-France



Ordre des
experts
comptables région
Paris Île de France



CROEC
PARIS



Kiftacompta

**ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES** *ec*
Région Paris Ile-de-France